

Guide d'inscription de l'étudiant

Faculté de médecine
Faculté de médecine vétérinaire
Faculté des arts et Sciences
Département de microbiologie, infectiologie et immunologie
Admission 2023



Baccalauréat en microbiologie
et immunologie

Université 
de Montréal
et du monde.

ÉTUDES DE PREMIER CYCLE
ÉTUDES SUPÉRIEURES

Trimestre
Automne 2023

Trimestre
Hiver 2024

Légende

Les journées de cours sont en caractères gras

premier jour de cours **et** dernier jour pour passer à un programme non contingenté



dernier jour pour modifier un choix de cours **et** pour annuler un cours sans frais (cours à horaire régulier)



dernier jour pour abandonner un cours avec frais



examens partiels, s'il y a lieu, sans interruption des cours



journées d'examens



période d'activités libres



congé universitaire ou férié



Septembre 2023						
D	L	M	M	J	V	S
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre 2023						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre 2023						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Décembre 2023						
D	L	M	M	J	V	S
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Janvier 2024						
D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février 2024						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

Mars 2024						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Avril 2024						
D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Table des matières

Mot de bienvenue.....	3
Le Département de microbiologie, infectiologie et immunologie	4
Le Département de sciences biologiques	5
Le personnel du secteur académique.....	6
Le service en ligne.....	7
Le calendrier académique.....	8
Objectifs de formation	9
Structure du programme	10
Stages	12
Orientations	16
Cheminement <i>honor</i>	17
Cheminement de l'étudiant pour la 1 ^{ère} année	22
Inscription en ligne via votre Centre étudiant	24
Les laboratoires d'enseignement au Département	26
Bibliothèques	29
Pour vous préparer à la 2 ^e et à la 3 ^e année	30
Cheminement de l'étudiant pour la 2 ^e année	31
Cheminement de l'étudiant pour la 3 ^e année	33
Horaire sur une page	35
Évaluation de l'enseignement	36
Bourses de 1 ^{er} cycle	37
Vie étudiante.....	38
En difficulté?	39
Remerciements.....	39
Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude concernant les étudiants	40
Extraits du règlement des études de l'Université de Montréal*.....	43
Autres liens utiles.....	51
Carte du campus	53

Mot de bienvenue

Il nous fait grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue dans le programme interfacultaire de baccalauréat spécialisé en microbiologie et immunologie, administré à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Vous y trouverez une formation de pointe en bactériologie, en mycologie, en virologie et en immunologie. Plus que jamais, la pandémie de SARS-CoV-2 nous a démontré l'importance de l'étude des maladies infectieuses et du système immunitaire. Mais bien au-delà de ces considérations, vous pourrez acquérir lors de votre parcours de solides méthodes de travail et des valeurs-clés que nous partageons en tant que microbiologistes: curiosité, rigueur, compassion, intégrité, professionnalisme, don de soi.

Pour vous aider dans votre cheminement, l'équipe de gestion, qui comprend du personnel de soutien et des professeurs de la Faculté des arts et des sciences et de la Faculté de médecine, vous accompagnera au cours des prochaines années et ne ménagera aucun effort en ce sens. Nous serons à votre entière disposition pour vous guider dans votre programme de formation et répondre à vos besoins, par exemple dans les situations de difficultés d'apprentissages. Vous pourrez ainsi, en toute quiétude, vous concentrer sur la réussite de vos études.

De Sainte-Anne-de-Bellevue à Terrebonne, du midi de l'Île Jésus au cœur de Trois-Rivières, l'imposante dispersion géographique de notre Département reflète la grandeur du Pays. Elle témoigne aussi de notre grande cohésion et esprit d'équipe. Nous vous souhaitons un heureux séjour parmi nous et du succès dans vos études!

L'équipe de direction

Le Département de microbiologie, infectiologie et immunologie

C'est:

- Un milieu stimulant pour l'enseignement et la recherche de ces trois disciplines;
- Un environnement de formation et de recherche stimulant et dynamique axé sur la bactériologie, la mycologie, la virologie et l'immunologie;
- Un environnement de formation qui offre un enseignement de qualité au premier cycle et aux cycles supérieurs dans des disciplines d'avenir pour tout étudiant souhaitant poursuivre une carrière en milieu académique, industriel ou professionnel;
- Un environnement de formation qui prodigue un enseignement et formation en recherche de très haut niveau;
- Une équipe d'enseignants, d'auxiliaires, de chercheurs, de techniciens ainsi qu'un personnel administratif qui vous accueillent et vous aident à cheminer dans vos études;
- Une formation théorique jumelée à des travaux pratiques en laboratoire;
- Des laboratoires d'enseignement et de recherche équipés d'appareils de pointe;
- Des stages possibles en milieu de travail et des stages de recherche en laboratoires privés ou publics, dont les stages de recherche du cheminement *honor*;
- La possibilité de faire des stages sur le campus ou dans l'un ou l'autre des centres de recherches affiliés du Département;
- Des programmes d'échanges d'étudiants possibles d'un ou deux trimestres dans des universités hors Québec qui vous offrent une ouverture sur le monde;
- Des bourses d'admission et des bourses de travail d'été pour les meilleurs étudiants;
- Un colloque annuel (La journée de la recherche du Département de microbiologie, infectiologie et immunologie) où les étudiants chercheurs présentent leurs travaux de recherche aux étudiants du premier cycle;
- Une association étudiante, qui organise des rencontres sociales et sportives, des conférences sur la recherche, l'enseignement et l'emploi, qui met en place un système d'entraide étudiante et qui vous représente aux divers comités du Département.

Le Département de sciences biologiques

C'est :

- Une équipe d'enseignants, d'auxiliaires, de chercheurs, de techniciens qui vous accueillent et vous aident à cheminer dans vos études;
- Une formation théorique jumelée à des travaux pratiques en laboratoire et sur le terrain, et un éventail de formules pédagogiques;
- Des laboratoires d'enseignement et de recherche équipés d'appareils de pointe;
- Des collections d'enseignement et de recherche (Collection entomologique Ouellet-Robert, Herbar Marie-Victorin, etc.);
- Un Institut de recherche en biologie végétale et un Centre sur la biodiversité situés au Jardin botanique, rassemblant des professeurs du Département et des chercheurs de la Ville de Montréal;
- Une Station de biologie des Laurentides où l'on trouve forêts, lacs, marécages, tourbières ainsi que laboratoires d'enseignement, de recherche et hébergement;
- Un symposium annuel où les étudiants chercheurs présentent leurs travaux de recherche aux étudiants du premier cycle.

Le personnel du secteur académique

Les questions reliées aux inscriptions, aux abandons, aux modifications de choix de cours, aux absences aux examens, aux horaires des cours, aux salles de cours et aux bourses d'études s'adressent à :

Nathalie Côté

Technicien en gestion des dossiers étudiants (TGDE)

Local P-617 pavillon Roger-Gaudry

Tél: 514 343-6111 poste 31330

Horaire de travail : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00 (sur rendez-vous)

tgde-1er-cycle@microim.umontreal.ca

Le secteur académique du Département est fermé **les vendredis**, du 9 juin au 11 août 2023.

Les décisions relatives aux probations, aux exclusions, aux équivalences, aux exemptions et transferts de cours, aux programmes d'échanges et aux stages, ou toutes autres questions sur les études sont fournies par :

Roxanne Plante

Conseillère aux programmes d'études

Local P-620

Tél: 514 343-6111 poste 3155

Horaire de travail : 9h00-12h00 et 13h30 à 16h00 (sur rendez-vous)

Roxanne.plante.2@umontreal.ca

Pour de plus amples renseignements, voir le site du Département :

microbiologie.umontreal.ca

Le service en ligne

L'Université met à la disposition des candidats et de ses étudiants, un ensemble de services sur INTERNET. À partir de leur domicile ou de postes de travail situés sur le campus, les candidats et les étudiants ont accès à l'information relative aux programmes d'études et à la banque de cours.

Sur la page d'accueil de l'Université, à l'adresse <https://www.umontreal.ca> dans le menu «Études» vous trouverez toute l'information requise sur les études : programmes, cours horaires, règlements, publications officielles, dates importantes et formulaires.

Le Centre étudiant vous servira de guide pour

- vous inscrire à vos cours :

<http://etudes.umontreal.ca/inscription/index.html>

- annuler ou abandonner un cours :

<http://www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/abandon-cours.html>

Vous trouverez aussi sur cette page des données concernant vos horaires, votre dossier personnel, les droits de scolarité et les divers services à votre disposition.

Des capsules d'aide sont présentées et les coordonnées des différents services à joindre en cas de besoin sont disponibles.

Le calendrier académique

Trimestre d'automne 2023	
Lundi 4 septembre 2023	Congé universitaire – Fête du travail
Mardi 5 septembre 2023	Rentrée des étudiants
Mercredi 20 septembre 2023	Date limite pour modification ou annulation de choix de cours*
Lundi 9 octobre 2023	Congé universitaire – Action de grâce
Du lundi 16 au dimanche 22 octobre 2023	Période d'activités libres dans certaines unités
Vendredi 17 novembre 2023	Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours*
Vendredi 22 décembre 2023	Fin du trimestre
Du samedi 23 décembre 2023 au mercredi 3 janvier 2024	Congés universitaires – Fêtes de fin d'année

Trimestre d'hiver 2024	
Lundi 8 janvier 2024	Rentrée des étudiants
Mardi 23 janvier 2024	Date limite pour modification ou annulation de choix de cours*
Du lundi 4 au dimanche 10 mars 2024	Période d'activités libres dans certaines unités
Vendredi 15 mars 2024	Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours*
Du vendredi 29 mars au lundi 1 ^{er} avril 2024	Congé pascal
Mardi 30 avril 2024	Fin du trimestre

Trimestre d'été 2024	
L'horaire d'été peut différer d'une faculté à l'autre. Veuillez vous référer aux calendriers facultaires.	
Mercredi 1 ^{er} mai 2024	Rentrée des étudiants
Jeudi 9 mai 2024	Date limite pour modification ou annulation de choix de cours, session intensive*
Jeudi 16 mai 2024	Date limite pour modification ou annulation de choix de cours, session régulière*
Lundi 20 mai 2024	Congé universitaire – Journée nationale des Patriotes
Vendredi 31 mai 2024	Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours, session intensive*
Vendredi 21 juin 2024	Fin du trimestre, session intensive
Lundi 24 juin 2024	Congé universitaire – Fête nationale du Québec
Lundi 1 ^{er} juillet 2024	Congé universitaire – Fête du Canada
Vendredi 5 juillet 2024	Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours, session régulière*
Jeudi 15 août 2024	Fin du trimestre, session régulière

* À moins d'indication autre inscrite à l'horaire du cours dans votre [Centre étudiant](#).

Conformément au Règlement relatif aux droits de scolarité, l'étudiant qui annule une inscription avant la [date limite pour la modification des choix de cours \(annulation de cours\)](#) est libéré de l'obligation de payer les droits de scolarité.

Objectifs de formation

L'objectif général du programme interfacultaire de baccalauréat spécialisé en microbiologie et immunologie vise l'enseignement de concepts et de méthodes qui sont propres à la microbiologie. Le programme assure une formation de base dans des disciplines spécialisées telles que la bactériologie, la virologie et l'immunologie. Le programme permet une forte exposition à la pratique du travail en laboratoire et une familiarisation au milieu de la recherche. La formation permet une insertion immédiate au marché du travail ou donne accès aux études supérieures de M.Sc. et de Ph.D. et à une carrière en recherche scientifique.

Le programme vise particulièrement à :

- favoriser l'intégration professionnelle des étudiants sur le marché du travail dans les domaines de la médecine, de la biologie microbienne (industrielle, alimentaire et biotechnologie) et de l'environnement;
- favoriser les passerelles vers les études supérieures des finissants du baccalauréat en microbiologie et immunologie tant vers les programmes d'études supérieures de la Faculté de médecine que ceux du Département de sciences biologiques de la Faculté des arts et des sciences;

Le programme de baccalauréat spécialisé en microbiologie et immunologie comprend un tronc commun qui s'ouvre vers deux orientations :

- Microbiologie et immunologie moléculaire (Segment 95)
Cette orientation vous ouvrira des portes vers le milieu de la santé (allergie, infectiologie, autoimmunité, etc.), mais aussi vers le secteur biotechnologique et biopharmaceutique, le secteur agroalimentaire, etc.
- Microbiologie environnementale (Segment 96)
Cette orientation vous offre une formation multidisciplinaire qui vous ouvrira des portes vers les domaines des sciences de la Terre, de la santé et des biotechnologies environnementales.

Le Baccalauréat spécialisé en microbiologie et immunologie comprend un minimum de 90 crédits de cours et est conçu pour être complété en trois ans, avec en moyenne 30 crédits de cours par année.

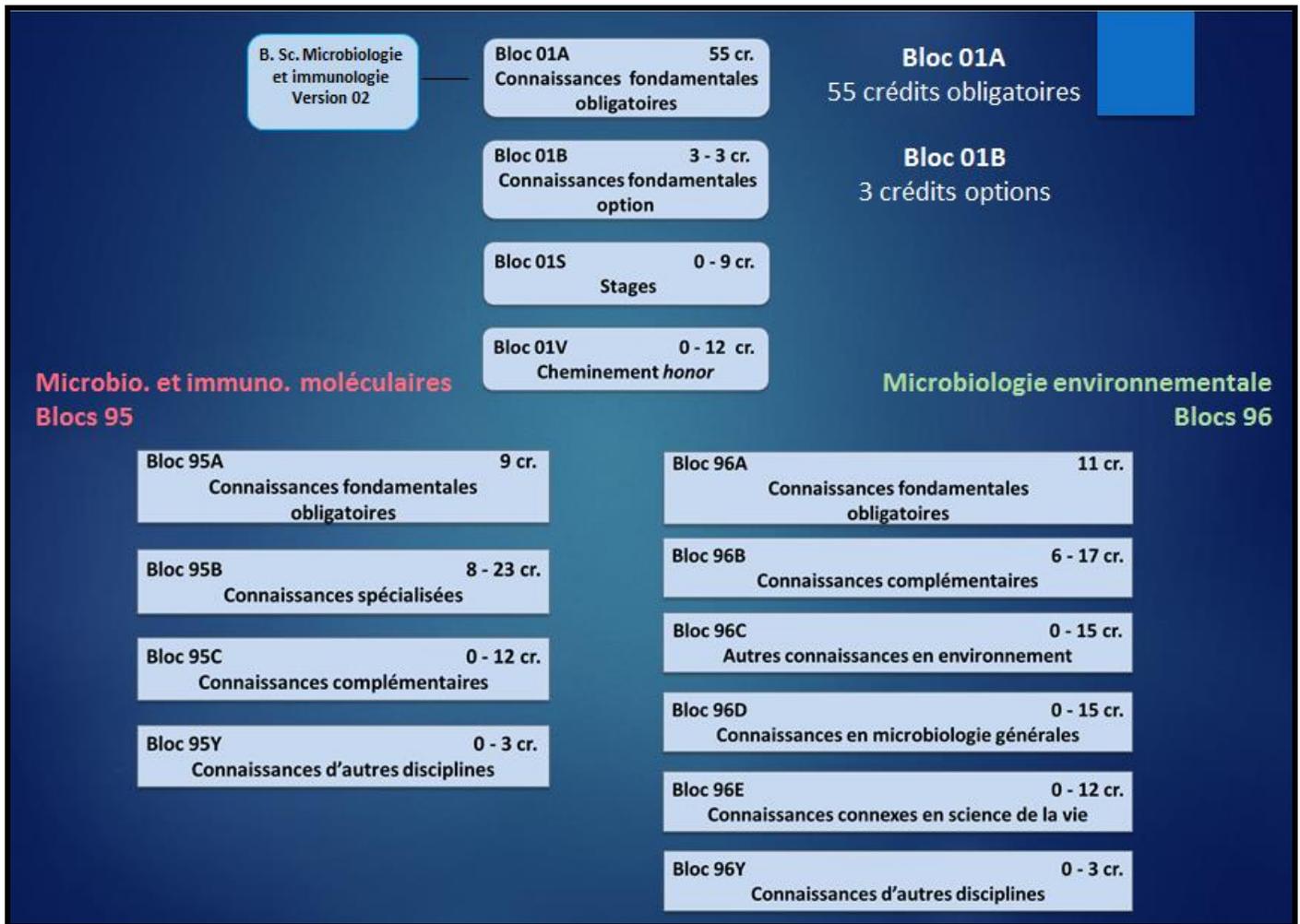
L'inscription à plein temps correspond à une charge de 12 à 18 crédits par trimestre. Vous êtes admis dans la version 02 de ce baccalauréat et y demeurez jusqu'à la fin de vos études.

À l'intérieur de chaque orientation, deux cheminements s'offrent à vous :

Cheminement régulier (sans aucun cours du Bloc V)

Cheminement *honor* (Bloc V de 12 crédits)

Structure du programme



Structure du programme

Les cours obligatoires appartiennent au bloc 01A du «Tronc commun» (Segment 01) et totalise 55 crédits. Ces cours fondamentaux vous exposent aux grands aspects de la biochimie, de la biologie, de la microbiologie et de l'immunologie et ce, à tous les niveaux d'étude, du niveau le plus réductionniste au plus intégrateur. La réussite de ces cours est essentielle à l'obtention du grade. À des fins de planification, nous vous demandons d'identifier votre orientation dès la deuxième année. Le bloc (01B), à option, permet de choisir 3 crédits dans une discipline connexes.

Segment 01, Commun aux deux spécialisations

BLOC 01 A - obligatoire - (55 crédits)

Connaissances fondamentales

No cours	Cr.	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BCM1531	3	Introduction à la biochimie	A	TH	1 ^{ère}
BIO1101	3	Biologie moléculaire	A	TH	1 ^{ère}
BIO1153	3	Biologie cellulaire	A	TH	1 ^{ère}
BIO1203	3	Introduction à la génétique	A	TH	1 ^{ère}
BIO1804	3	Intro. microbiologie environnementale	H	TH	1 ^{ère}
BIO2043	3	Stat. pratique pour sciences de la vie	H	TH/TP	1 ^{ère}
BIO2162	3	Compléments de biologie cellulaire	A	TH	2 ^e
BIO2412	3	Histologie animale	H	TH/TP	2 ^e ou 3 ^e
CHM1950	3	Introduction aux bioanalyses	H	TH	1 ^{ère}
MCB1040	2	Éthique en microbiologie / immunologie	H	TH	1 ^{ère}
MCB1980	3	Microbiol. gén./infectiologie	A	TH/TP	1 ^{ère}
MCB2094	4	Virologie/pathogénèse virale	H	TH/TP	2 ^e
MCB2979	4	Bactériologie générale 1	H	TH/TP	1 ^{ère}
MCB2985	1	TP d'immunologie	A	TP	2 ^e
MCB2987	3	Immunologie 1	A	TH	2 ^e
MCB2991	4	Immunologie 2	H	TH	2 ^e
MCB2992	4	Bactériologie générale 2	A	TH/TP	2 ^e
MCB3984	3	Diversité microbienne	A	TH/TP	3 ^e

BLOC 01 B - option - (minimum 3, maximum 3 crédits)

Connaissances d'autres disciplines

No cours	Cr.	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BIO2350	3	Diversité fongiques	A	TH/TP	3 ^e
MCB2999	3	Levures et organismes levuriformes	H	TH/TP	3 ^e

Stages

Dans le cadre du programme, vous avez la possibilité d'effectuer des stages au Département des sciences biologiques, au Département de microbiologie, infectiologie et immunologie ou encore parmi nos centres de recherches affiliés :

- Institut de recherche en biologie végétale (IRBV)
- Centre de recherche du CHU Sainte-Justine
- Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM)
- Institut de cardiologie de Montréal
- Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et son Centre de recherche
- Institut de recherche en immunologie et oncologie (IRIC)
- Centre de recherche Guy-Bernier de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont (HMR)
- Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

De plus, vous avez la possibilité d'effectuer un stage dans le cadre d'un travail d'été rémunéré.

<i>BLOC 01 S - option - (minimum 0, maximum 9 crédits)</i>					
Stages					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BIO2050*	3	Stage de recherche 1	AHE	STG	
BIO3020*	3	Stage en milieu de travail	AHE	STG	
BIO3050*	3	Stage de recherche 2	AHE	STG	
MCB2091	3	Initiation à la recherche	AHE	STG	
MCB3091	3	Stage en milieu de recherche	AHE	STG	
MCB2020	3	Stage en milieu de travail	AHE	STG	

* POUR OBTENIR L'INFORMATION SUR CES STAGES, CONSULTER LE LIEN SUIVANT : [HTTP://BIO.UMONTREAL.CA/RESSOURCES-SERVICES/GUIDES-FORMULAIRES/](http://bio.umontreal.ca/ressources-services/guides-formulaires/)

Professeurs responsables : MCB2091 Dre France Daigle

france.daigle@umontreal.ca

MCB3091 Dr George Szatmari

george.szatmari@umontreal.ca

BUT

Les stages de recherche ont pour objectif d'initier l'étudiant au monde de la recherche et doivent couvrir les diverses étapes de la démarche scientifique; revue de la littérature et problématique, élaboration d'hypothèses et d'expériences, analyse des résultats, discussion et conclusion.

DURÉE

135 heures. Équivalent d'une journée de travail par semaine (9 heures) durant 15 semaines.

LABORATOIRE D'ACCUEIL

L'étudiant trouve lui-même le laboratoire d'accueil qui doit être dirigé par un professeur de l'Université de Montréal ou un professeur associé à l'UdeM.

Personne ressource : Roxanne Plante, Conseillère programmes d'études

(courriel : roxanne.plante.2@umontreal.ca)

P-620 Pavillon Roger-Gaudry, Tél : 514 343-6111 poste 3155 (pour rendez-vous)

INSCRIPTION

Afin de vous inscrire, vous devez compléter le formulaire d'«Initiation à la recherche 1 MCB2091» ou «Stage en milieu de recherche MCB3091» disponible en ligne à l'adresse

(<http://microbiologie.umontreal.ca/wp-content/uploads/sites/12/MCB2091etMCB3091.pdf>), le faire signer par les parties (stagiaire, directeur de stage ainsi que le professeur responsable). Par la suite, ce formulaire doit être joint au formulaire INS_Inscription du Centre étudiant afin que Madame Nathalie Côté, votre TGDE, puisse en faire l'inscription à votre dossier.

RAPPORT

À la fin du stage, l'étudiant doit remettre obligatoirement un rapport de stage à son **directeur** de stage **et** déposer **en format électronique** une copie de son rapport de stage sur **StudiUM**. Le rapport doit être composé d'environ 10 à 15 pages qui comprend les parties habituelles d'un rapport ou d'un article scientifique : titre, résumé, introduction et relevé de la littérature, matériel et méthodes, résultats illustrés de la façon habituelle pour le domaine, discussion, conclusion et références. Le tout doit être présenté avec soin. Pour connaître la **date limite de dépôt** du rapport, consulter la **page 3** de ce document.

Le *corpus* du rapport doit être rédigé en caractères "Times New Roman", "Arial" ou "Garamond", à 11 points ou plus, avec un espacement normal entre les caractères (non condensé). L'interligne doit être de 1,5, avec des marges normales (haut et bas 2,54 cm, gauche et droite 3,18 cm). Exceptionnellement, des caractères à 9 ou 10 points seront tolérés dans le cas des tableaux et figures.

Procédure à suivre pour le dépôt en **format électronique** :

1. Utiliser les formats acceptés : MSWord (.doc ou .docx) ou Adobe Acrobat (.pdf)
2. Nommer correctement le fichier :
Année_Trimestre_MCB2091_ou MCB3091_ Nom_Prénom
3. Déposer dans l'onglet « Rapport de stage » qui apparaît sur StudiUM. Nous n'acceptons pas de remise par courriel.

REMISE

Les stagiaires qui ne peuvent respecter la date de remise du rapport doivent le motiver par écrit, en complétant le formulaire CHE_Délai_remise_travail sous la tuile Vos formulaires disponible dans votre Centre étudiant et fournir les pièces justificatives. Si la demande est acceptée, les stagiaires auront la mention REM au dossier et une nouvelle date de remise sera donnée. Un retard non motivé dans la remise du rapport de stage entraîne **10% de pénalité par jour de retard** (incluant samedi et dimanche). Au 7^{ième} jour de retard, la note 0 est attribuée pour le rapport.

NOTATION

Les aspects évalués sont le travail en laboratoire (50 points – note A) et le rapport de laboratoire (50 points – note B) qui sont établis sur certains critères d'évaluation (voir formulaire d'évaluation, pages 4 à 6).

SITES INTERNET D'INTÉRÊT

Site de l'UdeM : <http://www.umontreal.ca>

Site du Département de microbiologie, infectiologie et immunologie: <http://microbiologie.umontreal.ca>

Les professeurs-chercheurs du Département de microbiologie, infectiologie et immunologie :

<http://microbiologie.umontreal.ca/recherche/professeurs-chercheurs/>

Site du Département de sciences biologiques : <http://www.bio.umontreal.ca>

Site du Département de biochimie : <http://www.biochimie.umontreal.ca>

Les chercheurs de l'UdeM: <http://www.recherche.umontreal.ca/la-recherche-a-ludem/la-vitrine-des-professeurs>

QUELQUES CONSEILS

Avant de contacter un professeur, (courriel, téléphone, en personne), assurez-vous d'avoir en votre possession : votre CV à jour, votre dernier relevé de notes ainsi qu'une lettre de motivation exprimant les raisons pour lesquelles vous désirez faire un stage de recherche avec le professeur pressenti. Si vous utilisez le courriel, joignez ces 3 documents à votre envoi, vous sauvez du temps et cela indiquera aussi à quel point vous êtes bien organisés. Je vous encourage à visiter son site internet et à lire les articles scientifiques qui s'y trouvent afin d'être au courant de ses recherches. Mieux vous serez renseignés et meilleures seront les chances qu'il vous accepte dans son labo.

Professeur responsable : Dr Hugo Soudeyns
hugo.soudeyns.hsj@ssss.gouv.qc.ca

BUT

Le stage en milieu de travail permet aux étudiants d'acquérir, durant leurs études de baccalauréat, une expérience professionnelle dans un milieu où des bacheliers en microbiologie et immunologie sont susceptibles d'être engagés. Le travail doit donc faire appel aux connaissances théoriques et techniques acquises durant les études universitaires en microbiologie et immunologie.

DURÉE

Équivalent à 12 semaines à plein temps, à raison de 35 heures/semaine. Le stage est généralement réalisé à temps plein durant l'été, mais peut l'être à temps partiel durant les trimestres d'automne et d'hiver.

MILIEU D'ACCUEIL

L'étudiant trouve lui-même le milieu d'accueil, qui doit être approuvé par le professeur responsable. Voici quelques exemples de milieux d'accueil a priori acceptables :

- laboratoires de recherche ou de diagnostic hospitaliers, privés ou gouvernementaux;
- laboratoires de recherche universitaires;
- divers ministères des gouvernements provincial ou fédéral;
- industrie biopharmaceutique;
- contrôle de qualité dans l'industrie alimentaire ou autre;
- firmes de consultants en environnement ou autre.

Personne ressource : Roxanne Plante, Conseillère programmes d'études
(courriel : roxanne.plante.2@umontreal.ca)
P-620 Pavillon Roger-Gaudry, Tél : 514 343-6111 poste 3155 (pour rendez-vous)

SUPERVISEUR

Une personne du milieu d'accueil, détenant au moins un diplôme de 1^{er} cycle universitaire, accepte de superviser et d'évaluer (voir ci-dessous) le stagiaire. Le superviseur se porte garant que les conditions sont respectées (nature du travail, temps travaillé, rapport).

RÉMUNÉRATION

L'étudiant devrait être rémunéré par l'employeur, mais la rémunération ne peut être une condition obligatoire.

INSCRIPTION

Avant de s'inscrire, l'étudiant doit contacter le professeur responsable par courriel et lui décrire le milieu d'accueil pressenti et le travail qui y serait accompli. Un travail ne sera pas accepté comme stage après ou durant sa réalisation; il doit être approuvé par le professeur responsable avant. Une fois le projet de stage approuvé, l'étudiant doit compléter le formulaire "Proposition du stage en milieu de travail MCB2020" disponible en ligne à l'adresse (<http://microbiologie.umontreal.ca/wp-content/uploads/sites/12/MCB2020.pdf>), faire signer le formulaire par les parties (stagiaire, superviseur de stage ainsi que le professeur responsable). Par la suite, ce formulaire doit être joint au formulaire INS_Inscription du Centre étudiant afin que Madame Nathalie Côté, votre TGDE, puisse en faire l'inscription à votre dossier. Certains milieux d'accueil exigent une lettre d'entente que le Département peut fournir sur demande. Il faut donc planifier le stage bien à l'avance.

RAPPORT

À la fin du stage, l'étudiant remet deux (2) documents **en format papier et en format électronique** sur **StudiUM**.

Le premier document (*Appréciation du milieu d'accueil*) est remis au professeur responsable du cours, M. Hugo Soudeyns en **format papier et en format électronique** sur **StudiUM**. Ce document, d'une longueur d'environ deux (2) pages, comprend la description du milieu d'accueil, du travail réalisé, le temps consacré aux tâches et une critique de votre expérience de travail dans ce milieu (bénéfices retirés, difficultés rencontrées, etc.).

Le deuxième document, un rapport de stage de 15 à 20 pages, doit être remis à votre superviseur de stage (le format utilisé est à la discrétion de votre superviseur de stage) **et** au professeur responsable du cours, M. Soudeyns en **format papier et en format électroniques** sur **StudiUM**. Le rapport de stage doit comprendre les parties habituelles d'un rapport ou d'un article scientifique : titre, résumé, introduction et relevé de la littérature, matériel et méthodes, résultats illustrés de la façon habituelle pour le domaine, discussion, conclusion et références. Le tout doit être présenté avec soin.

Le *corpus* du rapport doit être rédigé en caractères "Times New Roman", "Arial" ou "Garamond", à 11 points ou plus, avec un espacement normal entre les caractères (non condensé). L'interligne doit être de 1,5, avec des marges normales (haut et bas 2,54 cm, gauche et droite 3,18 cm). Exceptionnellement, des caractères à 9 ou 10 points seront tolérés dans le cas des tableaux et figures.

Pour connaître la **date limite de dépôt** des deux (2) documents, consulter la **page 3** de ce document.

Voici la procédure à suivre pour le dépôt en **format électronique** sur StudiUM :

1. Utiliser les formats acceptés : MSWord (.doc ou .docx) ou Adobe Acrobat (.pdf)
2. Nommer correctement les documents :
 - Année_Trimestre_MCB2020_Rapport_Nom_Prénom
 - Année_Trimestre_MCB2020_Appréciation_Nom_Prénom
3. Déposer dans l'onglet «Rapport de stage» qui apparaît sur StudiUM.

REMISE

Les stagiaires qui ne peuvent respecter la date de remise du rapport doivent le motiver par écrit, en complétant le formulaire CHE_Délai_remise_travail sous la tuile Vos formulaires disponible dans votre Centre étudiant et fournir les pièces justificatives. Si la demande est acceptée, les stagiaires auront la mention REM au dossier et une nouvelle date de remise sera donnée.

Un retard non motivé dans la remise du rapport de stage entraîne **10% de pénalité par jour de retard** (incluant samedi et dimanche). Au 7^{ième} jour de retard, la note 0 est attribuée pour le rapport.

NOTATION

Trois éléments contribuent à la note :

Le superviseur du stage fournit par courriel ou par écrit à Mme Côté en utilisant le formulaire fourni à cette fin (voir pages 4 à 7), une évaluation du travail même du stagiaire tout au long du stage (25% - note A) et du rapport de stage (25% - note B) pour un total de 50% de la note. Le professeur responsable du cours fait également une évaluation du rapport de stage (50% - note C) (voir pages 8 et 9). Comme ce professeur voit les évaluations et rapports de tous les étudiants inscrits à un trimestre donné, c'est lui qui attribue la note finale, en lettre.

Malgré les différences qui peuvent exister entre les milieux de stage, les points suivants doivent être pris en compte pour l'évaluation du travail même : planification du travail et sens de l'organisation du stagiaire, habilités techniques, compréhension des tâches, recherche d'informations théoriques et pratiques au besoin, sens de l'initiative, autonomie, esprit critique, fiabilité.

Les points suivants du rapport doivent être évalués : titre, résumé, introduction et relevé de la littérature, méthodologie, résultats et leur illustration, discussion, références, présentation générale, qualité de la langue, adéquation avec le travail même effectué.

Le superviseur engagerait-il l'étudiant après l'obtention de son diplôme?

Le superviseur est invité à formuler tout commentaire sur la pertinence de la formation du stagiaire pour l'emploi.

Orientations

Les autres cours des 2^e et 3^e années sont spécialisés selon l'orientation choisie et sont répartis dans des blocs thématiques. Chacune des orientations comporte un certain nombre de cours obligatoires (autres que ceux du tronc commun), ce nombre variant selon l'orientation, et un nombre de cours à option. Chaque bloc de cours thématique a un nombre minimal et un nombre maximal de crédits de cours qu'il est possible de choisir.

Segment 95, Orientation Microbiologie et immunologie moléculaires					
BLOC 95 A - obligatoire - (9 crédits)					
Connaissances complémentaires					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
MCB2399	2	Complément de biologie moléculaire	A	TH	2 ^e
MCB3094	2	Compléments de virologie	A	TH	3 ^e
MCB3637	2	Pathogenèse bactérienne	H	TH	2 ^e
PSL1001	3	Principes de physiologie humaine	H	TH	2 ^e
BLOC 95 B - option - (minimum 8, maximum 23 crédits)					
Connaissances d'autres disciplines					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BIO2150	3	Protistologie	A	TH/TP	3 ^e
BIO3203	3	Génétique évolutive	H	TH	3 ^e
MCB3004	3	Protocole exp. en vaccinologie	H	TH/TP	3 ^e
MCB3008	2	Fondements de l'immunologie	A	TH	3 ^e
MCB3010	2	Immunologie moléculaire	H	TH	3 ^e
MCB3050	3	Microbiologie des aliments 1	A	TH/TP	3 ^e
MCB3051	3	Microbiologie des aliments 2	H	TH	3 ^e
MCB3080	3	Dect. épidémiologique d'agents infectieux	A	TH	3 ^e
MCB3095	2	Microbiologie environ. appliquée	A	TH	3 ^e
MSO3001	2	Introduction à l'épidémiologie	H	TH	3 ^e
BLOC 95 C - option - (minimum 0, maximum 12 crédits)					
Connaissances complémentaires					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BCM2501	3	Macromolécules biologiques	H	TH/TP	3 ^e
BCM2505	3	Enzymologie	H	TH	3 ^e
BCM3512	3	Biochimie de la cellule	A	TH	3 ^e
BCM3514	3	Régulation de l'expression génique	H	TH	3 ^e
BIO1284	2	Évolution	A	TH	3 ^e
BIO1803	3	Écologie et environnement	H	TH	3 ^e
BIO2405	3	Microbiologie de l'environnement	H	TH/TP	3 ^e
BIO3150	3	Signalisation cellulaire	A	TH	3 ^e
BIO3204	3	Génétique des populations	A	TH	3 ^e
BIO3721	3	Écologie microbienne	H	TH	3 ^e
BIO3781	3	Microorganismes phytopathogènes	A	TH	2 ^e
PHL2100	3	Principes de pharmacologie	H	TH	2 ^e
BLOC 95 Y - option - (minimum 0, maximum 3 crédits)					
Connaissances d'autres disciplines					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
ANG1913	3	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	H	TH	3 ^e
ANS1404T	3	Scientific and Technical Writing	AH	TH	3 ^e
CHM1984	3	Chimie organique	A	TH	3 ^e
GEO2122	3	Climatologie	H	TH	3 ^e
GEO3132	3	Paléogéographie	A	TH	3 ^e
IFT1810	3	Introduction à la programmation	AHE	TH/TP	3 ^e
PHI1130	3	Philosophie des sciences	H	TH	3 ^e
PHI1365	3	Évolution, pensée et valeurs	A	TH	3 ^e
PHY1973	3	Astrobiologie	H	TH	3 ^e

Segment 96, Spécialisation Microbiologie environnementale					
BLOC 96 A - obligatoire - (11 crédits)					
Connaissances fondamentales					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BIO1284	2	Évolution	A	TH	2 ^e
BIO1803	3	Écologie et environnement	H	TH	2 ^e
BIO2405	3	Microbiologie de l'environnement	H	TH/TP	2 ^e
BIO3721	3	Écologie microbienne	H	TH	3 ^e
BLOC 96 B - option - (minimum 6, maximum 17 crédits)					
Connaissances complémentaires					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BIO2150	3	Protistologie	A	TH/TP	2 ^e , 3 ^e
BIO3260	3	Génomique microbienne	H	TH	3 ^e
BIO3260	3	Génomique microbienne	H	TH	3 ^e
BIO3781	3	Microorganismes phytopathogènes	A	TH	2 ^e
MCB3050	3	Microbiologie des aliments 1	A	TH/TP	3 ^e
MCB3095	2	Microbiologie environ. appliquée	A	TH	3 ^e

BLOC 96 C - option - (minimum 0, maximum 15 crédits)					
Autres connaissances en environnement					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BIO1334	3	Biodiversité 1	A	TH	3 ^e
BIO1434	3	Biodiversité 2	H	TH	3 ^e
BIO2855	3	Écologie adaptative	A	TH	3 ^e
BIO3801	3	Conservation et aménagement	H	TH	3 ^e
BIO3811	3	Modélisation écologique	H	TH	3 ^e
BIO3831	3	Océanographie	A	APP	3 ^e
BIO3839	3	Limnologie	A	TH	3 ^e
BIO3843	3	Stage de limnologie	A	STG	3 ^e
BIO3853	3	Débats en écologie	A	APP	3 ^e
BIO3893	3	Écotoxicologie	H	TH	3 ^e
CHM1600	3	Chimie de l'environnement : introduction	H	TH	3 ^e
GEO2143	3	Pédologie	H	TH	3 ^e
GEO3312	3	Études d'impacts	H	TH	3 ^e
GEO3320	3	Changements environnementaux	H	TH	3 ^e
GEO3322	3	Géographie de la santé et environnement	H	TH	3 ^e
BLOC 96 D - option - (minimum 0, maximum 15 crédits)					
Connaissances en microbiologie générale					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
MCB2399	2	Complément de biologie moléculaire	A	TH	3 ^e
MCB3004	3	Protocole exp. en vaccinologie	H	TH	3 ^e
MCB3008	2	Fondements de l'immunologie	A	TH	3 ^e
MCB3010	2	Immunologie moléculaire	H	TH	3 ^e
MCB3051	3	Microbiologie des aliments 2	H	TH	3 ^e
MCB3080	3	Dect. épidémiologique d'agents infectieux	A	TH	3 ^e
MCB3094	2	Compléments de virologie	A	TH	3 ^e
MCB3637	2	Pathogenèse bactérienne	H	TH	3 ^e
BLOC 96 E - option - (minimum 0, maximum 12 crédits)					
Connaissances connexes en sciences de la vie					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BCM2501	3	Macromolécules biologiques	H	TH/TP	3 ^e
BCM2505	3	Enzymologie	H	TH	3 ^e
BCM3512	3	Biochimie de la cellule	A	TH	3 ^e
BIO1534	3	Physiologie végétale	A	TH/TP	3 ^e
BIO2042	3	Biostatistique 2	H	TH/TP	3 ^e
BIO3080	1	Stage d'animation en biologie	AHE	STG	3 ^e
BIO3115	3	Princ. phylogénie/systématique	H	TH	3 ^e
BIO3150	3	Signalisation cellulaire	A	TH	3 ^e
BIO3204	3	Génétique des populations	A	TH	3 ^e
BIO3283	3	Principes d'évolution	H	APP	3 ^e
PSL1001	3	Principes de physiologie humaine	H	TH	2 ^e
BLOC 96 Y - option - (minimum 0, maximum 3 crédits)					
Connaissances d'autres disciplines					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
ANG1913	3	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	H	TH	3 ^e
ANS1404T	3	Scientific and Technical Writing	AH	TH	3 ^e
BCM3514	3	Régulation de l'expression génique	H	TH	3 ^e
CHM1984	3	Chimie organique	A	TH	3 ^e
GEO1312	3	Développement durable et environ.	H	TH	3 ^e
GEO2122	3	Climatologie	H	TH	3 ^e
GEO3132	3	Paléogéographie	A	TH	3 ^e
IFT1810	3	Introduction à la programmation	AHE	TH/TP	3 ^e
PHI1130	3	Philosophie des sciences	H	TH	3 ^e
PHI1365	3	Évolution, pensée et valeurs	A	TH	3 ^e
PHL2100	3	Principes de pharmacologie	H	TH	3 ^e
PHY1973	3	Astrobiologie	H	TH	3 ^e
REI1030	3	Gestion et fonctions de l'organisation	AH	TH	3 ^e
SOL2200	3	Sociologie de l'environnement	H	TH	3 ^e
URB1114	3	Territoire et environnement	H	TH	3 ^e

Cheminement *honor*

Le cheminement *honor* est destiné aux étudiants qui prévoient continuer aux cycles supérieurs. Il comprend un cours de niveau 4000 de 3 crédits : BIO4000 Communication scientifique, commun aux étudiants de toutes les orientations, qui porte sur l'analyse et la rédaction de textes scientifiques et sur la présentation à des congrès, orale et par affiche. Le cheminement *honor* comprend aussi 2 stages de recherche (BIO4050 et BIO4060 ou MCB4050 et MCB4060) totalisant 9 crédits dans un laboratoire sur le campus ou hors campus qui permet aux étudiants d'acquérir une expérience tangible de recherche.

BLOC 01 V - option - (minimum 0, maximum 12 crédits)					
Cheminement honor					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BIO4000	3	Communication scientifique	A	TH	3 ^e
BIO4050	3	Stage de recherche <i>honor</i> 1	A	STG	3 ^e
BIO4060	6	Stage de recherche <i>honor</i> 2	H	STG	3 ^e
MCB4050	3	Stage de recherche <i>honor</i> 1	A	STG	3 ^e
MCB4060	6	Stage de recherche <i>honor</i> 2	H	STG	3 ^e

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET SÉLECTION DES ÉTUDIANTS (Inscription sous approbation seulement)

- avoir réussi au moins 50 crédits de cours;
- avoir une moyenne cumulative minimale de 3,5;
- trouver un laboratoire d'accueil et un superviseur qui accepte d'encadrer le stage de recherche;
- faire approuver le stage par le coordonnateur de stage (professeur George Szatmari (MCB) ou Thérèse Cabana (BIO)) avant le 1er juillet précédant le début du stage;

CONDITIONS POUR L'INDICATION DU « CHEMINEMENT HONOR » SUR LE DIPLÔME

Les conditions pour l'indication du cheminement *honor* sur le diplôme sont la réussite de tous les cours incluant ceux du cheminement *honor* de même qu'une moyenne cumulative minimale à maintenir de 3,3.

LES STAGES DE RECHERCHE (BIO4050 – BIO4060 et MCB4050 – MCB4060)

APPROBATION DES STAGES

Pour faire approuver le projet de stage, l'étudiant doit soumettre au coordonnateur de stage départemental :

- une copie de son relevé de notes;
- le formulaire d'enregistrement Stage de recherche 1 et 2 BIO4050 – BIO4060 ou MCB4050 - MCB4060 (http://microbiologie.umontreal.ca/wp-content/uploads/sites/12/cheminement_honor.pdf) dûment rempli, signé par lui-même et par le superviseur de la recherche. Ce formulaire indique le laboratoire d'accueil, le nom et le statut du superviseur, le titre du projet de recherche, 3 à 5 mots-clés et l'horaire de travail de l'étudiant;
- un résumé du projet de recherche d'au maximum 2000 caractères.

MODALITÉS DES STAGES

Recherche en laboratoire :

Un total de 60 jours de travail à temps plein en laboratoire est exigé pour les stages de recherche *honor* 1 et 2.

Rapport :

Un rapport détaillé et complet de la recherche effectuée doit être remis le dernier vendredi d'avril. Une partie importante du rapport consiste en la rédaction d'un article scientifique. Il est entendu que cet article peut ne pas être prêt pour soumission à un périodique, mais il constitue un exercice formateur. L'article comprend les sections habituelles : introduction, matériel et méthodes, résultats illustrés de la façon appropriée à la discipline, discussion et bibliographie. Les étudiants devraient travailler tout au long du trimestre d'hiver à la rédaction du rapport afin de le remettre à temps.

Présentation orale :

Une séance de présentations orales a lieu dans la dernière semaine d'avril ou la première semaine de mai. Chaque étudiant stagiaire présente son travail à l'aide d'un support audiovisuel adéquat. La présentation elle-même dure 25 minutes et est suivie d'une période de questions de 5 minutes. La présence aux présentations des autres étudiants stagiaires est obligatoire.

LABORATOIRE D'ACCUEIL ET SUPERVISION

Les laboratoires de tous les professeurs du Département de sciences biologiques du Département de microbiologie et immunologie et de même que les laboratoires affiliés (hospitaliers, centres de recherche) sont autorisés d'office. Tout autre laboratoire œuvrant dans les domaines de la biologie (universitaire, industriel, gouvernemental...) doit être approuvé par le coordonnateur départemental du cours. Ces laboratoires doivent procurer un environnement résolument axé sur la recherche. Les étudiants devront accepter les règlements de chaque laboratoire en ce qui concerne les horaires, les aspects de sécurité, etc. Pour que le projet de stage soit accepté, l'étudiant doit trouver un superviseur qui accepte d'encadrer le projet de recherche et de fournir une évaluation du travail de l'étudiant. Même si l'étudiant stagiaire peut travailler dans le quotidien avec des étudiants diplômés et des techniciens, le superviseur qui détient obligatoirement un diplôme universitaire de Ph.D. ou de M.D. doit évaluer le travail de l'étudiant et s'en porter garant.

ÉVALUATION DU CHEMINEMENT HONOR

L'évaluation comporte trois parties de valeur égale :

- a) le travail même de laboratoire, évalué par le superviseur;
- b) le rapport, évalué par le superviseur et le coordonnateur départemental;
- c) la présentation orale, évaluée par le coordonnateur départemental, le professeur responsable du cours BIO4000 ainsi que les étudiants inscrits au cheminement *honor*.

Orientation Microbiologie et immunologie moléculaire (1-500-1-0 Segment 95)

9 crédits obligatoires et 23 crédits à option

BLOC 95 A - obligatoire - (9 crédits)

Connaissances complémentaires					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
MCB2399	2	Complément de biologie moléculaire	A	TH	2 ^e
MCB3094	2	Compléments de virologie	A	TH	3 ^e
MCB3637	2	Pathogenèse bactérienne	H	TH	2 ^e
PSL1001	3	Principes de physiologie humaine	H	TH	2 ^e

BLOC 95 B - option - (minimum 8, maximum 23 crédits)

Connaissances d'autres disciplines					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BIO2150	3	Protistologie	A	TH/TP	3 ^e
BIO3203	3	Génétique évolutive	H	TH	3 ^e
MCB3004	3	Protocole exp. en vaccinologie	H	TH/TP	3 ^e
MCB3008	2	Fondements de l'immunologie	A	TH	3 ^e
MCB3010	2	Immunologie moléculaire	H	TH	3 ^e
MCB3050	3	Microbiologie des aliments 1	A	TH/TP	3 ^e
MCB3051	3	Microbiologie des aliments 2	H	TH	3 ^e
MCB3080	3	Dect. épidémiologique d'agents infectieux	A	TH	3 ^e
MCB3095	2	Microbiologie environ. Appliquée	A	TH	3 ^e
MSO3001	2	Introduction à l'épidémiologie	H	TH	3 ^e

BLOC 95 C - option - (minimum 0, maximum 12 crédits)

Connaissances complémentaires					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BCM2501	3	Macromolécules biologiques	H	TH/TP	3 ^e
BCM2505	3	Enzymologie	H	TH	3 ^e
BCM3512	3	Biochimie de la cellule	A	TH	3 ^e
BCM3514	3	Régulation de l'expression génique	H	TH	3 ^e
BIO1284	2	Évolution	A	TH	3 ^e
BIO1803	3	Écologie et environnement	H	TH	3 ^e
BIO2405	3	Microbiologie de l'environnement	H	TH/TP	3 ^e
BIO3150	3	Signalisation cellulaire	A	TH	3 ^e
BIO3204	3	Génétique des populations	A	TH	3 ^e
BIO3721	3	Écologie microbienne	H	TH	3 ^e
BIO3781	3	Microorganismes phytopathogènes	A	TH	2 ^e
PHL2100	3	Principes de pharmacologie	H	TH	2 ^e

BLOC 95 Y - option - (minimum 0, maximum 3 crédits)

Connaissances d'autres disciplines					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
ANG1913	3	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	H	TH	3 ^e
ANS1404T	3	Scientific and Technical Writing	AH	TH	3 ^e
CHM1984	3	Chimie organique	A	TH	3 ^e
GEO2122	3	Climatologie	H	TH	3 ^e
GEO3132	3	Paléogéographie	A	TH	3 ^e
IFT1810	3	Introduction à la programmation	AHE	TH/TP	3 ^e
PHI1130	3	Philosophie des sciences	H	TH	3 ^e
PHI1365	3	Évolution, pensée et valeurs	A	TH	3 ^e
PHY1973	3	Astrobiologie	H	TH	3 ^e

BLOC 01 B - option - (minimum 3, maximum 3 crédits)

Connaissances d'autres disciplines					
No cours	Cr.	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BIO2350	3	Diversité fongiques	A	TH/TP	3 ^e
MCB2999	3	Levures et organismes levuriformes	H	TH/TP	3 ^e

BLOC 01 S - option - (minimum 0, maximum 9 crédits)

Stages					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BIO2050	3	Stage de recherche 1	AHE	STG	
BIO3020	3	Stage en milieu de travail	AHE	STG	
BIO3050	3	Stage de recherche 2	AHE	STG	
MCB2091	3	Initiation à la recherche	AHE	STG	
MCB3091	3	Stage en milieu de recherche	AHE	STG	
MCB2020	3	Stage en milieu de travail	AHE	STG	

BLOC 01 V - option - (minimum 0, maximum 12 crédits)

Cheminement honor					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BIO4000	3	Communication scientifique	A	TH	3 ^e
BIO4050	3	Stage de recherche <i>honor</i> 1	A	STG	3 ^e
BIO4060	6	Stage de recherche <i>honor</i> 2	H	STG	3 ^e
MCB4050	3	Stage de recherche <i>honor</i> 1	A	STG	3 ^e
MCB4060	6	Stage de recherche <i>honor</i> 2	H	STG	3 ^e

Orientation Microbiologie environnementale (1-500-1-0 Segment 96)

11 crédits obligatoires et 21 crédits à option

BLOC 96 A - obligatoire - (11 crédits)

Connaissances fondamentales					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BIO1284	2	Évolution	A	TH	2 ^e
BIO1803	3	Écologie et environnement	H	TH	2 ^e
BIO2405	3	Microbiologie de l'environnement	H	TH/TP	2 ^e
BIO3721	3	Écologie microbienne	H	TH	3 ^e

BLOC 96 B - option - (minimum 6, maximum 17 crédits)

Connaissances complémentaires					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BIO2150	3	Protistologie	A	TH/TP	2 ^e , 3 ^e
BIO3203	3	Génétique évolutive	H	TH	3 ^e
BIO3260	3	Génomique microbienne	H	TH	3 ^e
BIO3781	3	Microorganismes phytopathogènes	A	TH	3 ^e
MCB3050	3	Microbiologie des aliments 1	A	TH/TP	3 ^e
MCB3095	2	Microbiologie environ. appliquée	A	TH	3 ^e

BLOC 96 C - option - (minimum 0, maximum 15 crédits)

Autres connaissances en environnement					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BIO1334	3	Biodiversité 1	A	TH	3 ^e
BIO1434	3	Biodiversité 2	H	TH	3 ^e
BIO2855	3	Écologie adaptative	H	TH	3 ^e
BIO3801	3	Conservation et aménagement	H	TH	3 ^e
BIO3811	3	Modélisation écologique	H	TH	3 ^e
BIO3831	3	Océanographie	A	APP	3 ^e
BIO3839	3	Limnologie	A	TH	3 ^e
BIO3843	3	Stage de limnologie	A	STG	3 ^e
BIO3853	3	Débats en écologie	A	APP	3 ^e
BIO3893	3	Écotoxicologie	H	TH	3 ^e
CHM1600	3	Chimie de l'environnement : intro.	H	TH	3 ^e
GEO2143	3	Pédologie	H	TH	3 ^e
GEO3312	3	Études d'impacts	H	TH	3 ^e
GEO3320	3	Changements environnementaux	H	TH	3 ^e
GEO3322	3	Géographie de la santé et environ.	H	TH	3 ^e

BLOC 96 D - option - (minimum 0, maximum 15 crédits)

Connaissances en microbiologie générale					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
MCB2399	2	Complément de biologie moléculaire	A	TH	3 ^e
MCB3004	3	Protocole exp. en vaccinologie	H	TH	3 ^e
MCB3008	2	Fondements de l'immunologie	A	TH	3 ^e
MCB3010	2	Immunologie moléculaire	H	TH	3 ^e
MCB3051	3	Microbiologie des aliments 2	H	TH	3 ^e
MCB3080	3	Dect. épidémiologique d'agents infectieux	A	TH	3 ^e
MCB3094	2	Compléments de virologie	A	TH	3 ^e
MCB3637	2	Pathogenèse bactérienne	H	TH	3 ^e

BLOC 96 E - option - (minimum 0, maximum 12 crédits)

Connaissances connexes en sciences de la vie					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BCM2501	3	Macromolécules biologiques	H	TH/TP	3 ^e
BCM2505	3	Enzymologie	H	TH	3 ^e
BCM3512	3	Biochimie de la cellule	A	TH	3 ^e
BIO1534	3	Physiologie végétale	A	TH/TP	3 ^e
BIO2042	3	Biostatistique 2	H	TH/TP	3 ^e
BIO3080	1	Stage d'animation en biologie	AHE	STG	3 ^e
BIO3115	3	Princ. phylogénie/systématique	H	TH	3 ^e
BIO3150	3	Signalisation cellulaire	A	TH	3 ^e
BIO3204	3	Génétique des populations	A	TH	3 ^e
BIO3283	3	Principes d'évolution	H	APP	3 ^e
PSL1001	3	Principes de physiologie humaine	H	TH	2 ^e

BLOC 96 Y - option - (minimum 0, maximum 3 crédits)

Connaissances d'autres disciplines					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
ANG1913	3	Lire en anglais 2 (niveau B2 sciences)	H	TH	3 ^e
ANS1404T	3	Scientific and Technical Writing	AH	TH	3 ^e
BCM3514	3	Régulation de l'expression génique	H	TH	3 ^e
CHM1984	3	Chimie organique	A	TH	3 ^e
GEO1312	3	Développement durable et environ.	H	TH	3 ^e
GEO2122	3	Climatologie	H	TH	3 ^e
GEO3132	3	Paléogéographie	A	TH	3 ^e
IFT1810	3	Introduction à la programmation	AHE	TH/TP	3 ^e
PHI1130	3	Philosophie des sciences	H	TH	3 ^e
PHI1365	3	Évolution, pensée et valeurs	A	TH	3 ^e
PHL2100	3	Principes de pharmacologie	H	TH	3 ^e
PHY1973	3	Astrobiologie	H	TH	3 ^e
REI1030	3	Gestion et fonctions de l'organisation	AH	TH	3 ^e
SOL2200	3	Sociologie de l'environnement	H	TH	3 ^e
URB1114	3	Territoire et environnement	H	TH	3 ^e

BLOC 01 B - option - (minimum 3, maximum 3 crédits)

Connaissances d'autres disciplines					
No cours	Cr.	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BIO2350	3	Diversité fongiques	A	TH/TP	3 ^e
MCB2999	3	Levures et organismes levuriformes	H	TH/TP	3 ^e

BLOC 01 S - option - (minimum 0, maximum 9 crédits)

Stages					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BIO2050	3	Stage de recherche 1	AHE	STG	
BIO3020	3	Stage en milieu de travail	AHE	STG	
BIO3050	3	Stage de recherche 2	AHE	STG	
MCB2091	3	Initiation à la recherche	AHE	STG	
MCB3091	3	Stage en milieu de recherche	AHE	STG	
MCB2020	3	Stage en milieu de travail	AHE	STG	

BLOC 01 V - option - (minimum 0, maximum 12 crédits)

Cheminement honor					
No cours	Cr	Titre	Trim.	Mode d'ens.	
BIO4000	3	Communication scientifique	A	TH	3 ^e
BIO4050	3	Stage de recherche <i>honor</i> 1	A	STG	3 ^e
BIO4060	6	Stage de recherche <i>honor</i> 2	H	STG	3 ^e
MCB4050	3	Stage de recherche <i>honor</i> 1	A	STG	3 ^e
MCB4060	6	Stage de recherche <i>honor</i> 2	H	STG	3 ^e

Cheminement de l'étudiant pour la 1^{ère} année

PROGRAMME DES ÉTUDIANTS INSCRITS EN 1^{ÈRE} ANNÉE
DÉPARTEMENT DE MICROBIOLOGIE, INFECTIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE
ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024

PROGRAMME 1-500-1-0

VERSION 02

POUR ÊTRE INSCRIT À TEMPS PLEIN, IL FAUT AVOIR 12 CRÉDITS À CHAQUE TRIMESTRE

TRIMESTRE D'AUTOMNE - 15 CRÉDITS

BLOC 01 A

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
BCM1531	3	Introduction à la biochimie
BIO1101	3	Biologie moléculaire
BIO1153	3	Biologie cellulaire
BIO1203	3	Introduction à la génétique
MCB1980	3	Microbiologie générale et infectiologie

	HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM	08 :30	MCB1980 (TP) Section A1 Microbiologie générale et infectiologie 8 :30 – 11 :30 Bloc 01A	MCB1980 (TH) Section A 3 cr. Microbiologie générale et infectiologie 8 :30 – 10 :30 Bloc 01A		BIO1153 Section A 3 cr. Biologie cellulaire 8 :30 – 11 :30 Bloc 01A	
	09 :00					
	09 :30					
	10 :00					
	10 :30					
	11 :00					
	11 :30					
	12 :00					
PM	12 :30	MCB1980 (TP) Section A Microbiologie générale et infectiologie 12 :30 – 15 :30 (11 au 25 septembre) Bloc 01A		BCM1531 Section A 3 cr. Introduction à la biochimie 12 :30 – 15:30 Bloc 01A	BIO1203 Section A 3 cr. Introduction à la génétique 12:30 – 15 :30 Bloc 01A	BIO1101 Section A 3 cr. Biologie moléculaire 12 :30 – 15 :30 Bloc 01A
	13 :00					
	13 :30					
	14 :00					
	14 :30					
	15 :00					
	15 :30					
	16 :00					
16 :30						
17 :00						

Cet horaire est sujet à changement sans préavis. L'horaire qui prime est celui qui est en ligne sur le Centre étudiant.

POUR ÊTRE INSCRIT À TEMPS PLEIN, IL FAUT AVOIR 12 CRÉDITS À CHAQUE TRIMESTRE

TRIMESTRE D'HIVER - 15 CRÉDITS

BLOC 01 A

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
BIO1804	3	Introduction à la microbiologie environnementale
BIO2043	3	Statistique pratique pour sciences de la vie
CHM1950	3	Introduction aux bioanalyses
MCB1040	2	Éthique en microbiologie et immunologie
MCB2979	4	Bactériologie générale 1

	HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM	08 :30					
	09 :00					
	09 :30		MCB1040 Section A 2 cr. Éthique en microbiologie et immunologie 9 :30 – 11 :30 Bloc 01A		MCB2979 (TH) Section A 4 cr. Bactériologie générale 1 8 :30 – 11 :30 Bloc 01A	MCB2979 (TP) Section A1 et A2 Bactériologie générale 1 8 :30 – 11 :30 Bloc 01A
	10 :00					
	10 :30					
	11 :00					
11 :30						
12 :00						
PM	12 :30		BIO1804 Section A 3 cr. Introduction à la microbiologie environnementale 12 :30 – 15 :30 Bloc 01A		BIO2043 Section A et B 3 cr. Statistique pratique pour sciences de la vie 12 :30 – 16 :30 Bloc 01A	
	13 :00					
	13 :30					
	14 :00					
	14 :30					
	15 :00					
	15 :30	CHM1950 (TH) Section A 3 cr. Introduction aux bioanalyses 15 :30 – 18 :30 Bloc 01A				
	16 :00					
16 :30						
17 :00						
17 :30						
SOIR	18 :00					
	18 :30	CHM1950 (RPN) Section A1 18 :30 – 19 :30 Bloc 01A				
	19 :00					
	19 :30					

Cet horaire est sujet à changement sans préavis. L'horaire qui prime est celui qui est en ligne sur le Centre étudiant.

Inscription en ligne via votre Centre étudiant

Afin de vous familiariser avec la procédure d'inscription aux cours, le Centre étudiant de l'UdeM met à votre disposition une série de capsules qui relatent de façon compréhensible les diverses étapes à franchir.

Vous pouvez accéder à ces capsules en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://www.etudes.umontreal.ca/centre-etudiant/aide/>

CAPSULES D'AIDE

Survol du Centre étudiant :

<http://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/aide-centre-etudiant/>

Inscription: compléter son choix de cours :

<http://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/inscription-choix-de-cours/>

Annulation, abandon, échange et substitution de cours:

<http://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/modification-annulation-et-abandon-de-cours/>

Finances : relevé de compte, droits de scolarité, facture, etc. :

<http://registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarite/payer-une-facture/>

Demande d'attestation d'inscription ou d'obtention de diplôme :

<http://registraire.umontreal.ca/documents-officiels/relevés-de-notes-et-attestations/>

Relevé de notes officiel ou non officiel :

<http://registraire.umontreal.ca/documents-officiels/relevés-de-notes-et-attestations/>

Données personnelles : ici se cache votre matricule étudiant

<http://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/aide-centre-etudiant/#c17686>

QUELQUES DÉFINITIONS

Attribut de cours : Indique si le cours est offert comme cours au choix, comme cours hors programme, s'il est ouvert aux études libres ou offert aux étudiants de la Mineure en arts et sciences.

Cheminement : Cycle d'études.

Concomitant : Un cours qui doit être suivi parallèlement à un autre; ce cours peut avoir été suivi préalablement.

Désignation d'exigences : Indique la nature du cours suivi (par ex. : obligatoire ou à option) en relation avec le programme d'études.

Équivalent : Un cours qui comporte un recoupement significatif de la matière avec un autre cours. Un seul des cours dits équivalents peut être crédité dans le programme d'études de l'étudiant.

Préalable : Un cours qui doit obligatoirement avoir été suivi avant un autre.

ATTENTION!

Dans tous les cas, le Règlement des études de premier cycle, le cheminement des études et toute autre règle du programme tel que géré par le responsable ou son délégué ont préséance sur les fonctionnalités de l'inscription en ligne.

Il est de votre responsabilité de connaître le Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants et le Règlement des études de premier cycle avant le début du trimestre d'automne. Ces règlements sont transcrits plus loin dans ce guide.

Les étudiants qui veulent obtenir des équivalences pour des cours suivis dans une autre université ou qui ont droit à des transferts de cours suivis à l'Université de Montréal doivent rencontrer la conseillère programmes d'étude. Leur choix de cours se fera individuellement en fonction des cours qui restent à faire dans leur programme respectif.

Conservez ce *Guide de l'inscription* aussi longtemps que vous serez inscrits en Microbiologie et immunologie.

Utilisez votre adresse électronique, reçue de l'Université de Montréal, afin d'être sur la liste d'envoi du Département. Elle se présente ainsi: prénom.nom@umontreal.ca et donne une touche professionnelle à vos courriels lorsque vous sollicitez un rendez-vous pour un stage dans une entreprise, pour un emploi d'été, pour une demande d'études à l'étranger, etc.

Les laboratoires d'enseignement au Département

Si vous avez une condition de santé particulière (enceinte, statut immunocompromis, etc.), S.V.P. aviser votre coordonnateur de laboratoire.

RÈGLES DE SÉCURITÉ DE BASE EN LABORATOIRE

- Le port d'un sarrau dédié au travail en laboratoire de microbiologie, ne pouvant quitter le laboratoire durant la session. Aucun prêt ni aucune location au laboratoire d'enseignement;
- Le port de lentilles cornéennes est interdit;
- Lunette de protection;
- Les souliers ouverts sont interdits;
- Les jambes doivent être couvertes (i.e. pas de bermudas/shorts, jupes);
- Nourriture et boisson sont interdites au laboratoire;
- Téléphone cellulaire, tablette, ordinateur et musique sont interdits au laboratoire;
- Toujours nettoyer sa place de travail avant de quitter;
- Toujours se laver les mains avant de quitter.

PARTICULARITÉS D'UN LABORATOIRE DE MICROBIOLOGIE

Vous travaillerez au bec Bunsen, i.e. avec une flamme nue. Ainsi :

- Les cheveux doivent être solidement attachés derrière la tête afin d'éviter les risques de brûlures;
- Ne jamais laisser un bec Bunsen allumé sans surveillance;
- Tout foulard ou vêtement doit être porté de façon sécuritaire à l'intérieur du sarrau fermé;
- Le port de gants en latex ou nitrile est fortement déconseillé lors du travail à la flamme, mais peut être permis dans certains cas exceptionnels, après approbation du coordonnateur de laboratoire.

LE LABORATOIRE D'ENSEIGNEMENT

Pour des questions de sécurité et d'espace, vous devez apporter le strict minimum avec vous lors des séances de travaux pratiques, i.e. :

- Manuel de travaux pratiques;
- Registre de laboratoire;
- Stylo;
- Calculatrice.

Vous devez donc vous assurer de louer un casier (conciergerie au L-307) pour la session afin d'y ranger vos items personnels. Aucun sac ou manteau n'est toléré au laboratoire. Les crochets au mur dans l'aile d'accès au laboratoire d'enseignement ne devraient servir qu'en dernier recours, et au risque de l'étudiant (aucune surveillance).

Des auxiliaires d'enseignement sont présents au laboratoire pour vous guider dans votre travail.

Votre présence aux séances de travaux pratiques est **obligatoire**. Les absences non motivées seront pénalisées. Aucun retard n'est permis. Toute absence lors d'un cours en évaluation continue doit être justifiée en utilisant le formulaire CHE_Absence_Cours sous la tuile *Vos formulaires* disponible dans votre Centre étudiant et fournir les pièces justificatives dans les 7 jours suivant l'absence (art. 9.9 du Règlement des études de premier cycle). Consulter votre plan de cours pour plus d'informations.

Aide-mémoire pour les travaux pratiques

T-600

Avant la première séance :

1

Louer un casier pour l'année

casier-urnonte.al.coba.ca/capnet/login.asp

Prévoir un frais de location de 10\$ (**Nombre limité, ne pas tarder—location du 19 août 2023 jusqu'à épuisement**)

Sinon, crochets disponibles au T-600, mais aucune surveillance

2

S'assurer d'avoir un sarrau dédié au travail au laboratoire de microbiologie, ne pouvant quitter le laboratoire T-600 durant la session

S'assurer d'avoir des lunettes de sécurité, à moins de porter des lunettes pour la correction de la vue

3

Nous recommandons fortement l'achat d'une calculatrice (non programmable)

Nous recommandons fortement l'achat d'un marqueur permanent pour l'identification des tubes et boîtes de Petri

4

Dans les cours où c'est applicable, acheter un cahier d'exercices de 32 pages qui fera figure de registre de laboratoire (cahier de type « Canada », pas de cahier à spirale)

5

Toujours arriver au laboratoire prêt à travailler (lecture de la séance du jour avant le début du cours !)

6

Trouver votre coéquipier pour la session

** Quelques-uns avec qui vous vous entendez bien, les travaux sont rédigés en équipe*

Interdit d'accès au
laboratoire :

- Sacs et manteaux
- Nourriture et boisson
- Ordinateurs, tablettes électroniques, lecteurs mp3
- Téléphones cellulaires

Quiconque ne
respecte pas ces règles
de sécurité se verra
refuser l'accès au
laboratoire :

- Sarrau boutonné
- Lunettes de sécurité ou lunettes de correction de la vue
- Cheveux attachés derrière la tête
- Souliers fermés et jambes couvertes

Bibliothèques

SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES

Les étudiants et les diplômés ont accès aux collections et aux services offerts par toutes les bibliothèques de l'Université.

Prêts: tél.: 514 343-6111, poste 1705

Références: tél.: 514 343-6111, poste 1706

BIBLIOTHÈQUE DE LA SANTÉ

L-623 Pavillon Roger-Gaudry

Renseignements: 514 343-6826

Prêt: 514 343-7664

BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DU CAMPUS MIL

Heures d'ouverture : vérifier sur le site internet <https://bib.umontreal.ca/travailler/les-bibliotheques/sciences>

Outre les collections attendues, la bibliothèque contient des ordinateurs donnant accès au site de la bibliothèque ainsi qu'à Internet, de même que des microscopes et des loupes qui permettent de préparer les examens de certains travaux pratiques. Des cubicules fermés permettent de travailler en groupe.

BIBLIOTHÈQUE DE BOTANIQUE

Local 334 du Jardin Botanique de Montréal, 4101 rue Sherbrooke Est, tél : 514 872-8495

Heures d'ouverture : vérifier sur le site internet <http://www.bib.umontreal.ca>

L'accès à la Bibliothèque de botanique est gratuit. Si on vous demande des frais à l'entrée du Jardin botanique, présentez votre carte d'étudiant et mentionnez que vous allez à la bibliothèque de l'Université.

Pour vous préparer à la 2^e et à la 3^e année

Voici le cheminement type de votre deuxième (p. 31-32) et troisième (p. 33-34) année d'étude au programme de microbiologie et immunologie, selon l'orientation choisie (**microbiologie et immunologie moléculaire** et **microbiologie environnementale**).

CHEMINEMENT DE 2^e ANNÉE

Il est important de suivre le cheminement proposé pour votre deuxième année d'étude afin de réussir le programme selon le temps prescrit. Si vous désirez suivre un autre cheminement, il serait important de contacter la conseillère aux programmes d'études afin de vous assurer de la portée que ces changements pourraient avoir sur votre cheminement.

CHEMINEMENT DE 3^e ANNÉE

Pour votre troisième année d'étude, vous pouvez choisir des cours qui figurent dans les blocs 95B, 95C et 95Y (p. 35) ou des cours qui figurent dans les blocs 96B, 96C, 96D, 96E et 96Y (p. 35) selon l'orientation choisie (**microbiologie et immunologie moléculaire** (95) et **microbiologie environnementale** (96)). Assurez-vous de ne pas dépasser la limite de crédits maximum prévue pour chacun de ces blocs.

Si vous faites partie du cheminement *honor*, vous devez notamment vous inscrire au cours BIO4000 du bloc 01V (p. 35).

Pour connaître l'horaire des cours du programme sur une seule page, consulter la page 35 de ce présent document.

Cheminement de l'étudiant pour la 2^e année

PROGRAMME DES ÉTUDIANTS INSCRITS EN 2^e ANNÉE
DÉPARTEMENT DE MICROBIOLOGIE, INFECTIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE
ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024

PROGRAMME 1-500-1-0

VERSION 02

POUR ÊTRE INSCRIT À TEMPS PLEIN, IL FAUT AVOIR 12 CRÉDITS À CHAQUE TRIMESTRE

TRIMESTRE D'AUTOMNE - 16 CRÉDITS OU 16 CRÉDITS

BLOC 01 A

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
BIO2162	3	Complément de biologie cellulaire
MCB2985	1	TP d'immunologie
MCB2987	3	Immunologie
MCB2992	4	Bactériologie 2

BLOC 95A

ORIENTATION MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE MOLÉCULAIRES

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
MCB2399	2	Compl. de biologie moléculaire

CHOISIR UN COURS À OPTION DES BLOCS 01B, 95B, 95C ou 95Y

BLOC 96A

ORIENTATION MICROBIOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
BIO1284	2	Évolution

CHOISIR UN COURS À OPTION DES BLOCS 01B, 96B, 96C, 96D, 96E ou 96Y

	HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
AM	08 :30						
	09 :00						
	09 :30						
	10 :00						
	10 :30				BIO1284 Section A 2 cr. Évolution 9 :30 – 11 :30 Bloc 96A	BIO2162 Section A 3 cr. Complément de biologie cellulaire 8 :30 – 11 :30 Bloc 01A	MCB2992 (TH) Section A 4 cr. Bactériologie 2 8 :30 – 11 :30 Bloc 01A
PM	11 :00						
	11 :30						
	12 :00						
	12 :30						
	13 :00					MCB2992 (Laius) Section A1 Bactériologie 2 12 :30 – 13 :30 Bloc 01A	
	13 :30						
	14 :00						
	14 :30						
	15 :00				MCB2985 Section A101 ou A102 1 cr. TP d'immunologie 13 :30 – 18 :30 Bloc 01A	MCB2399 Section A 2 cr. Complément de biologie moléculaire 13 :30 – 15 :30 Bloc 95A	MCB2992 (TP) Section A1 Bactériologie 2 13 :30 – 16 :30 Bloc 01A
	15 :30						
16 :00			MCB2987 Section A 3 cr. Immunologie 15 :30 – 18 :30 Bloc 01A				
16 :30							
SOIR	17 :00						
	17 :30						
	18 :00						
	18 :30						

Cet horaire est sujet à changement sans préavis. L'horaire qui prime est celui qui est en ligne sur le Centre étudiant.

POUR ÊTRE INSCRIT À TEMPS PLEIN, IL FAUT AVOIR 12 CRÉDITS À CHAQUE TRIMESTRE

TRIMESTRE D'HIVER - 16 CRÉDITS OU 14 CRÉDITS

BLOC 95A

ORIENTATION MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE MOLÉCULAIRES

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
MCB3637	2	Pathogenèse bactérienne
PSL1001	3	Principes de physiologie humaine

BLOC 96A

ORIENTATION MICROBIOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
BIO1803	3	Écologie et environnement
BIO2405	3	Microbiologie de l'environnement

BLOC 01 A

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
BIO2412	3	Histologie
MCB2094	4	Virologie et pathogénèse virale
MCB2991	4	Immunologie 2

BLOC 01 A

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
MCB2094	4	Virologie et pathogénèse virale
MCB2991	4	Immunologie 2

CHOISIR UN COURS À OPTION DES BLOCS 96B, 96C, 96D, 96E OU 96Y

	HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
AM	08 :30	BIO2405 (TH) Section A Microbiologie de l'environnement 8 :30 – 10 :30 Bloc 96A	BIO2412 (TH) Section A 3 cr. Histologie 8 :30 – 10 :30 Bloc 01A	MCB2094 (TP) Section A1 Virologie et pathogénèse virale 8 :30 – 11 :30 Bloc 01A	MCB2991 (TH) Section A 4 cr. Immunologie 2 9 :30 – 11 :30 Bloc 01A	MCB2094 (TH) Section A 4 cr. Virologie et pathogénèse virale 8 :30 – 11 :30 Bloc 01A	MCB2991 (TH) Section A 4 cr. Immunologie 2 9 :30 – 11 :30 Bloc 01A
	09 :00						
	09 :30						
	10 :00						
	10 :30						
	11 :00	BIO2405 (TP) Section A201 3 cr. Microbiologie de l'environnement 11 :30 – 14 :30 Bloc 96A	BIO2412 (TP) Section A1 Histologie 11 :00 – 14 :00 Bloc 01A	PSL1001 Section A 3 cr. Principe de physiologie humaine 15 :30 – 18 :30 Bloc 95A	BIO1803 Section A 3 cr. Écologie et environnement 12 :30 – 15 :30 Bloc 96A	PSL1001 Section A 3 cr. Principe de physiologie humaine 12 :30 – 15 :30 Bloc 95A	MCB3637 Section A 2 cr. Pathogénèse bactérienne 13 :30 – 15 :30 Bloc 95A
	11 :30						
	12 :00						
12 :30							
13 :00							
13 :30							
14 :00							
14 :30							
15 :00							
PM	15 :30						
	16 :00						
	16 :30						
SOIR	17 :00						
	17 :30						
	18 :00						

Cet horaire est sujet à changement sans préavis. L'horaire qui prime est celui qui est en ligne sur le Centre étudiant.

Cheminement de l'étudiant pour la 3^e année

PROGRAMME DES ÉTUDIANTS INSCRITS EN 3^e ANNÉE
DÉPARTEMENT DE MICROBIOLOGIE, INFECTIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE
ANNÉE ACADÉMIQUE 2023-2024

PROGRAMME 1-500-1-0

VERSION 02

POUR ÊTRE INSCRIT À TEMPS PLEIN, IL FAUT AVOIR 12 CRÉDITS À CHAQUE TRIMESTRE

TRIMESTRE D'AUTOMNE – 14 CRÉDITS OU 15 CRÉDITS

BLOC 01 A

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
MCB3984	3	Diversité microbienne

BLOC 95A

ORIENTATION MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE MOLÉCULAIRES

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
MCB3094	2	Complément de virologie

BLOC 95B (ENTRE 8 ET 23 CRÉDITS)

ORIENTATION MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE MOLÉCULAIRES

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
BIO2150	3	Protistologie
MCB3008	2	Fondement de l'immunologie
MCB3050	3	Microbiologie des aliments 1
MCB3095	2	Microbiologie env. appliquée
MCB3080	3	Diagnostic d'agents infectieux

BLOC 01 B

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
BIO2350-B En ligne	3	Diversité fongique

BLOC 96B (ENTRE 6 ET 17 CRÉDITS)

ORIENTATION MICROBIOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
BIO2150	3	Protistologie
MCB3095	2	Microbiologie env. appliquée
MCB3050	3	Microbiologie des aliments 1
BIO3781	3	Microorg. Phytopathogènes

	HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
AM	08 :00						
	08 :30	BIO2150 (TP) Protistologie 8 :30 - 11 :30 Bloc 95B et 96B	BIO2350-B (TH) 3 cr. Section A et B Diversité fongique 8 :30 - 10 :30 Bloc 01B	MCB3050 (TH) 3 cr. Micro. des aliments 1 8 :30 – 11 :30 Bloc 95B et 96B	MCB3050 (TP) Micro. des aliments 1 8 :30 – 11 :30 Bloc 95B et 96B		BIO3781 Section A 3 cr. Microorganismes phytopathogènes 8 :30 – 11:30 Bloc 96B et 95C
	09 :00						
	09 :30						
	10 :00						
	10 :30						
	11 :00						
	11 :30						
	12 :00						
	12 :30	BIO2150 (TH) 3 cr. Protistologie 12 :30 – 15 :30 Bloc 95B et 96B	BIO2350-B (TP) Section A et B Diversité fongique 11 :00 - 14 :00 Bloc 01B	MCB3984 (TP) Diversité microbienne 12 :30 – 15 :30 Bloc 01A	MCB3080 3 cr. Diagnostic d'agents infectieux 12 :30 – 15 :30 Bloc 95B et 96D		
	13 :00						
	13 :30						
14 :00							
14 :30							
15 :00							
15 :30							
16 :00					MCB3095 2 cr. Microbiologie env. appliquée 15 :30 – 17 :30 Bloc 95B et 96B	MCB3984 (TH) 3 cr. Diversité microbienne 14 :30 – 16 :30 Bloc 01A	
16 :30							
SOIR	17 :00						
	17 :30						
	18 :00						
	18 :30			MCB3094 2 cr. Compl. de virologie 16 :30 – 18 :30 Bloc 95A et 96D			

Cet horaire est sujet à changement sans préavis. L'horaire qui prime est celui qui est en ligne sur le Centre étudiant.

POUR ÊTRE INSCRIT À TEMPS PLEIN, IL FAUT AVOIR 12 CRÉDITS À CHAQUE TRIMESTRE

TRIMESTRE D'HIVER – 14 CRÉDITS OU 15 CRÉDITS

BLOC 01 A

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
BIO2412	3	Histologie

BLOC 01 B

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
MCB2999	3	Levures et organismes levuriformes

BLOC 96A

ORIENTATION MICROBIOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
BIO3721	3	Écologie microbienne

BLOC 95B (ENTRE 8 ET 23 CRÉDITS)

ORIENTATION MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE MOLÉCULAIRES

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
MCB3004	3	Protocole exp. en vaccinologie
MCB3010	2	Immunologie moléculaire
MCB3051	3	Microbiologie des aliments 2
MSO3001	2	Intro. à l'épidémiologie

BLOC 96B (ENTRE 6 ET 17 CRÉDITS)

ORIENTATION MICROBIOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

SIGLE DU COURS	CRÉDITS	TITRE DU COURS
MCB3004	3	Protocole exp. en vaccinologie

	HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
AM	08 :30	BIO2412 (TH) Section A 3 cr. Histologie 8 :30 – 10 :30 Bloc 01A		BIO3721 3 cr. Écologie microbienne 8 :30 – 11 :30 Bloc 96A et 95C			
	09 :00						
	09 :30						
	10 :00						
	10 :30						
	11 :00						
	11 :30						
	12 :00						
	12 :30						
	13 :00						
PM	13 :30	BIO2412 (TP) Section A1 Histologie 11 :00 – 14 :00 Bloc 01A	MCB3004 3 cr. Protocole exp. en vaccinologie 12 :30 – 15 :30 Bloc 95B et 96B	MCB2999 (LAÏUS) Section A1 Levures et organismes levuriformes 12 :30 – 13 :30 Bloc 01B	MSO3001 2 cr. Introduction à l'épidémiologie 12 :30 – 15 :30 Bloc 95B	MCB2999 (TH) Section A 3 cr. Levures et organismes levuriformes 12 :30 – 15 :30 Bloc 01B	
	14 :00						MCB3051 3 cr. Microbio. des aliments 2 12 :30 – 15 :30 Bloc 95B et 96D
	14 :30						
	15 :00						
	15 :30						
	16 :00						
	16 :30						

Cet horaire est sujet à changement sans préavis. L'horaire qui prime est celui qui est en ligne sur le Centre étudiant.

Évaluation de l'enseignement

Dans le cadre de la Politique sur l'évaluation de l'enseignement qui prévaut à l'UdeM, la prestation des enseignants dans tous leurs cours est évaluée. Au Département de microbiologie, infectiologie et immunologie, les étudiants font l'évaluation de l'enseignement des cours magistraux. Ces évaluations se font en fin de trimestre. L'Université demande aux étudiants de faire l'évaluation de l'enseignement dans le but d'améliorer l'enseignement et de favoriser un meilleur apprentissage.

La fiche pour l'évaluation de l'enseignement – cours magistral, comporte 15 questions et une feuille de commentaires (points forts et faibles). Ces fiches sont remplies par chaque étudiant du cours, de façon anonyme et confidentielle. Le bureau du service de soutien à l'enseignement (SSE) traite les résultats quantitatifs de l'évaluation et les transmet à chaque enseignant et au directeur du Département.

Bourses de 1^{er} cycle

BOURSE D'ÉTÉ DE RECHERCHE EN MILIEU UNIVERSITAIRE DU CRSNG

Cette bourse paie le salaire pour un travail d'été de 16 semaines dans un laboratoire de recherche subventionné par le CRSNG. Le CRSNG contribue pour 6 000 \$ et le directeur de recherche fournit 1500 \$. Seuls les candidats ayant une moyenne cumulative de 2,7 et plus sont éligibles.

Les renseignements sont disponibles au début janvier auprès de la conseillère programme d'études.

PREMIER : PROGRAMME D'EXCELLENCE EN MÉDECINE POUR L'INITIATION EN RECHERCHE

*PROGRAMME ANCIENNEMENT CONNU SOUS LE NOM DE COPSE.

Pour obtenir une bourse PREMIER vous devez être admis à un stage d'été dans un laboratoire de la Faculté de médecine. Les bourses sont en moyenne de 4 251 \$ pour 3 mois. La durée des stages est de 3 mois. Les stages d'été s'effectuent entre le 1^{er} mai et le 31 août. Vous devez faire la demande au plus tard dans la première semaine de décembre. Pour plus de renseignements :

<https://premier.umontreal.ca/>

BOURSES D'ÉTUDES

Divers organismes, compagnies, fondations, etc., accordent des bourses pour les études de 1^{er} cycle. Un répertoire complet de ces bourses est disponible au Bureau de l'aide financière, Pavillon J.-A.-DeSève, 2332 Édouard-Montpetit, 4e étage, local A-4302, tél : 343-6145

Site internet : <https://vieetudiante.umontreal.ca/aide-financiere-emploi>

Vie étudiante

L'Association générale des étudiants de microbiologie, infectiologie et immunologie de l'Université de Montréal (AGÉMIUM) est une association regroupant l'ensemble des étudiantes et étudiants au baccalauréat, en maîtrise et au doctorat de notre Département. Votre association propose et organise un vaste panel d'activités, allant d'évènements récréatifs aux évènements d'intérêts scientifiques, en passant par des évènements sportifs, de réseautage ou encore d'intégration des nouveaux arrivants. Un système parrain-marraine sera bientôt mis en place et permettra aux étudiants qui le souhaitent d'être aidés dans leurs cours, leurs perspectives de carrières ou sur le plan moral. Les mots d'ordres de l'association sont, partage, entraide, ouverture et amusement.

L'AGÉMIUM a, entre autres, comme objectif d'ouvrir une cafétéria étudiante au pavillon Roger-Gaudry, qui sera un lieu convivial, propice aux rencontres et aux échanges, où les étudiants pourront se restaurer à moindres frais.

Si vous cherchez à enrichir votre expérience universitaire en participant activement à la vie associative de votre département, l'AGÉMIUM sera là pour vous. Que vous cherchiez un poste à hautes responsabilités ou à participer ponctuellement, cette expérience sera inéluctablement enrichissante et gratifiante à plus d'un titre. N'hésitez pas à contacter votre association à agemium@gmail.com et à visiter la page Facebook : <http://fb.me/AGEMIIUM>.

En difficulté?

Vous travaillez fort et assidûment, vous croyez être organisé et efficace, mais vous n'obtenez pas les notes escomptées dans un cours ou dans plusieurs cours?

Vous éprouvez une difficulté particulièrement grande avec un enseignant que vous jugez tout à fait incompatible avec vous?

Vous vous sentez malheureux en microbiologie ou au Département?

Nous vous présentons ci-dessous et dans l'ordre, les diverses personnes ou services que vous pouvez consulter si vous éprouvez des difficultés.

En premier lieu, n'hésitez jamais à consulter le personnel du secteur académique : Nathalie Côté (tgde-1er-cycle@microim.umontreal.ca) 514-343-6111 poste 31330, de même que la conseillère programmes d'étude, Roxanne Plante (courriel : roxanne.plante.2@umontreal.ca) 514 343-6111 poste 3155.

Votre association étudiante (AGEMIIUM) offre aussi du support.

Vous vous questionnez sur votre spécialisation ou votre choix de carrière?

Vous éprouvez des difficultés à réussir les cours, votre méthode d'études est inefficace, la planification et l'organisation sont des notions inconnues, vous êtes aux prises avec une anxiété de performance ou une perte de motivation, les examens vous stressent. Vous vivez des relations interpersonnelles difficiles, vous vous sentez au bord de la crise de nerfs. L'Université offre une variété de services par le biais du Service d'aide aux étudiants (SAE) et du Centre étudiant de soutien à la réussite (CESAR). Ligne 1-PSY (1779). C'est gratuit.

« L'ombudsman a pour fonction de recevoir les demandes d'intervention des membres de la communauté universitaire qui, après avoir épuisé les recours internes à leur disposition, s'estiment victimes d'injustice ou de discrimination, de faire enquête lorsqu'il le juge nécessaire, d'évaluer le bien-fondé de la demande et de transmettre aux autorités compétentes ses recommandations, s'il y a lieu ».

Référence : <http://www.ombuds.umontreal.ca/>

Madame Caroline Roy occupe la fonction d'ombudsman à l'Université de Montréal. Vous pouvez la joindre au 514 343-2100, la consulter à son local (C-4518 du Pavillon J.A. DESÈVE) ou lui écrire à : ombudsman@umontreal.ca

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel du département des sciences biologiques pour nous avoir permis d'utiliser leur *Guide d'inscription* (http://bio.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/Biologie/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Guides/2013-2014/guide_inscription.pdf) comme outil de référence dans l'élaboration de ce document. De plus, nous remercions Sean Giacomucci, président de l'Association générale des étudiants de microbiologie, infectiologie et immunologie de l'Université de Montréal (AGÉMIUM), pour la rédaction du volet « Vie étudiante » de ce guide.

Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude concernant les étudiants



Le plagiat, c'est rapporter les paroles ou les idées d'autrui en les faisant passer pour les siennes dans le cadre de ses travaux. En sont parfois tentés les étudiants qui se sentent pris par le manque de temps et qui voient l'occasion de prendre des raccourcis. Le plagiat est effectivement souvent une conséquence du manque de planification. Il importe donc de commencer vos travaux dès que possible et de répartir ceux-ci sur l'ensemble du trimestre. Saviez-vous que l'Université de Montréal a adopté, au printemps 2005, un nouveau Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants ?

Nous vous invitons à consulter le règlement disciplinaire de l'Université sur le site suivant : <http://www.integrite.umontreal.ca>

On y explique dans ce document ce qui est considéré comme plagiat, notamment :

- « l'utilisation totale ou partielle, littéraire ou déguisée, d'un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence... »;
- « la falsification d'un document ou de toutes données... »;
- « la présentation, à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, d'un même travail, travail dirigé, mémoire ou thèse, intégralement ou partiellement, dans différents cours... ».

Le plagiat peut se solder par la note « F », soit « échec », et même aller jusqu'à la suspension ou le renvoi de l'Université. L'Université peut même revenir contre vous pendant les dix années suivant l'obtention de votre diplôme.

Pour vous aider dans votre planification, des ateliers du CESAR sont disponibles. <http://cesar.umontreal.ca/apprentissage/ateliers.htm>

Dévoilez vos sources !

Rapporter les paroles ou les idées d'autrui en les faisant passer pour les siennes dans le cadre de ses travaux est une forme de plagiat.

Lorsque vous reprenez les paroles ou les idées d'une autre personne, vous devez toujours utiliser les guillemets pour bien indiquer qu'il s'agit d'une citation et inscrire vos sources de façon précise, qu'il s'agisse d'un extrait pris sur Internet, dans un livre, un article de journal, une revue, etc. De plus, il ne suffit pas de modifier quelques mots du texte original ou sa ponctuation pour considérer qu'il ne s'agit plus d'une citation.

L'omission de guillemets dans une citation tombe sous le coup du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.

Rappelez-vous que vous devez être en mesure de répondre intellectuellement du travail que vous soumettez. Ce n'est pas seulement le résultat final qui compte, mais aussi tout le processus de recherche, de réflexion, de validation et de confrontation d'idées nécessaire à la rédaction d'un travail.

Il nous arrive tous d'avoir à emprunter les mots ou les idées de quelqu'un d'autre, et c'est même parfois favorable puisque cela démontre que nous avons fait un travail de recherche. Il faut simplement identifier nos sources!

Si tout cela n'est pas clair pour vous, n'hésitez pas à vous adresser à l'un de vos professeurs.

4 questions à se poser avant de remettre un travail

1. Là où j'ai cité, ai-je bien utilisé les guillemets (ou la mise en retrait pour les citations de plus de cinq lignes) et identifié ma source?
2. Là où j'ai repris l'idée d'autrui, l'ai-je bien indiqué?
3. Ai-je évité de « copier/coller » un texte provenant d'Internet (incluant la traduction littéraire d'un texte issu d'une autre langue)?
4. Ai-je fait une liste bibliographique exhaustive à la fin de mon travail?

Motus et bouche cousue !

La période des examens finaux approche, vous êtes à bout de souffle et vous avez l'impression que le temps vous manque pour étudier... La tentation peut alors devenir grande de tricher.

Cela ne concerne pas la majorité d'entre vous. Aussi, pour être certain que l'on ne vous soupçonnera pas de plagiat, nous vous invitons à suivre les règles de conduite ci-dessous pendant les examens :

- Évitez de parler;
- Si quelqu'un d'autre que le surveillant vous pose une question, même si ça ne concerne pas l'examen, évitez de répondre. La seule personne à laquelle les étudiants doivent s'adresser est le surveillant;
- N'ayez en votre possession que le matériel autorisé;
- Évitez d'emprunter des objets à votre voisin (calculatrice, ouvrage de référence, efface, mouchoir, etc.);
- Déposez en avant de la salle tous les effets personnels non permis pour l'examen;
- Fermez votre téléphone cellulaire, téléavertisseur, radio portative et baladeur durant l'examen. En cas d'oubli de votre part, s'ils sonnent, vous ne pouvez y répondre;
- Arrivez à l'heure; aucune période supplémentaire ne sera allouée aux retardataires et le surveillant pourra même vous refuser l'accès à la salle d'examen. (Après une heure de retard, aucun étudiant ne sera admis dans la salle d'examen);
- Aucune sortie n'est autorisée pendant la première heure. Ensuite, la durée d'une sortie ne doit pas dépasser cinq minutes. Aucune permission de sortie n'est accordée tant que l'étudiant précédent n'est pas de retour;

- Ayez en main votre carte étudiante ou une pièce d'identité avec photo.

Nous vous rappelons qu'en vertu du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants, le plagiat se solde souvent par la note « F », soit « échec », et peut même aller jusqu'à la suspension ou le renvoi de l'Université.

C'est sérieux, pensez-y!

Pour savoir comment bien citer une source, vous pouvez vous procurer, à la librairie du 3200 Jean-Brillant, le document intitulé « Méthodologie en sciences humaines; guide méthodologique universitaire », au coût de 5,85 \$.

Bonne étude et bon succès !

Extraits du règlement des études de l'Université de Montréal*

* Attention : seul le document officiel du règlement des études du Premier cycle a valeur légale et vous devez le consulter pour la mise à jour Règlement des études de premier cycle.

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

SYSTÈME DE NOTATION (ARTICLE 11)

Dans la plupart des cours théoriques et pratiques de première année, il y a un examen partiel (intra) en octobre pour le trimestre d'Automne et un en février pour le trimestre d'Hiver. Ces examens ont lieu durant les heures normales de cours et sans interruption de l'enseignement dans les autres cours.

La grande majorité des examens des cours théoriques de la première année du B.Sc. sont à choix multiple. Lorsqu'un étudiant obtient la permission de différer un examen, il peut s'attendre à ce que la forme du nouvel examen soit différente de celle de l'examen régulier.

Pour connaître vos résultats d'examens, vous devrez consulter votre dossier via StudiUM. La majorité des résultats sont inscrits en pourcentage lors des examens partiels et finaux. La moyenne globale calculée en pourcentage en fonction des barèmes de cours est transposée dans le système de notation littérale. Les résultats en lettres apparaissent au relevé de notes émis après chaque trimestre, c'est-à-dire en février et en juin (en septembre s'il y a lieu). Le tableau ci-dessous est donné à titre purement indicatif; il revient au professeur d'établir les critères d'évaluation de son cours.

La notation finale des cours se fait selon le système littéral. Pour le calcul de la moyenne, chaque note correspond à un nombre de points alloués selon le barème indiqué dans le tableau suivant :

BORNE INFÉRIEURE	BORNE SUPÉRIEURE	NOTE LITTÉRALE	POINTS
89,5	100,0	A+	4,3
84,5	89,4	A	4,0
79,5	84,4	A-	3,7
76,5	79,4	B+	3,3
72,5	76,4	B	3,0
69,5	72,4	B-	2,7
64,5	69,4	C+	2,3
59,5	64,4	C	2,0^a
56,5	59,4	C-	1,7
53,5	56,4	D+	1,3
49,5	53,4	D	1,0^b
34,5	49,4	E	0,5
0,0	34,4	F	0,0
0,0	0,0	F*	0,0

(a) = Note maximum pour examen de reprise et Note de passage dans un programme

(b) = Note de passage dans un cours

N.B.: Si vous êtes inscrit dans un cours offert par un autre département, c'est le règlement pédagogique de ce département qui prévaut.

Certains cours peuvent être évalués par l'une ou l'autre des mentions suivantes :

(S) succès sans valeur numérique

(E) échec sans valeur numérique

(SN) sans notation sans valeur numériques

Diverses mentions peuvent également être inscrites au relevé de notes de l'étudiant. Ces dernières ne comportent aucune valeur numérique; ce sont :

ABA	abandon
ATN	en attente
EF	évaluation facultative
EQV	équivalence
EXE	exemption
REM	remise
SE	sans évaluation

CALCUL DE LA MOYENNE (11.2)

a) Notes contribuant à la moyenne

La moyenne porte sur les notes finales obtenues par un étudiant pour les cours d'un programme d'études et tient compte des crédits alloués à chaque cours. Les crédits et les points des cours hors programme et des cours évalués par les notes (S) et (E) ne contribuent pas au calcul de la moyenne. En cas de reprise, seule la note de la reprise contribue au calcul de la moyenne.

b) Calcul de la moyenne d'études

Pour chaque cours du programme d'études, multiplier les points correspondant à la note obtenue par le nombre de crédits alloués au cours (exemple pour l'étudiant qui a obtenu B+ à un cours de trois crédits : $3,3 \times 3 = 9,9$);

Additionner les produits ainsi obtenus (exemple pour quatre cours de 3 crédits : $9,9 + 6,9 + 9,0 + 6,0 = 31,8$);

Diviser le tout par le nombre de crédits alloués pour l'ensemble des cours contribuant à la moyenne (exemple : $31,8/12 = 2,65$)

c) Moment du calcul

Dès que l'étudiant a complété des cours contributives à la moyenne totalisant douze crédits, celle-ci est calculée à la fin de chaque trimestre, avant examen de reprise; la moyenne du module est calculée à la fin de la scolarité.

d) Moyenne déterminant la progression dans un programme

La moyenne est un des éléments déterminant la progression de l'étudiant dans un programme d'études; selon le programme d'études, la moyenne peut être cumulative, annuelle ou par segment.

i) La moyenne cumulative est la moyenne des points obtenus dans les cours d'un programme complétés par l'étudiant. La progression dans les programmes à promotion par cours tient généralement compte de la moyenne cumulative calculée à la fin de chaque trimestre ou au terme de chaque année universitaire, selon le programme.

ii) La moyenne annuelle est la moyenne portant uniquement sur les points obtenus pendant une année universitaire. La progression dans les programmes à promotion par année tient généralement compte de la moyenne annuelle calculée avant examens de reprise à la fin du trimestre d'hiver.

iii) La moyenne par segment est la moyenne calculée pour chacun des segments d'un programme à la fin du trimestre d'hiver.

4,3	
3,7	Minimum pour faire une demande de bourse CRSNG, FQRNT, FRSQ
3,6	Minimum pour faire le passage du baccalauréat au doctorat
3,5	Minimum pour suivre le cheminement <i>honor</i> (Bloc V)
3,0	Minimum pour s'inscrire au 2 ^e cycle
2,0	Minimum pour réussir le programme
	<2,0 = Probation (une année pour remonter à 2,0 ou plus)
	Impossibilité de vous inscrire via le Guichet
	Interdiction de faire des stages
2,0	Minimum pour ne pas être exclu du programme
	< 1,7 = Exclusion du programme

RELEVÉ DE NOTES (11.3)

Toutes les notes et mentions obtenues par l'étudiant depuis son admission au programme sont inscrites et conservées à son relevé de notes. Dès qu'il a complété des cours contributoires à la moyenne totalisant 12 crédits, sa moyenne y est également inscrite. Le relevé de notes est communiqué à l'étudiant.

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (ARTICLE 9)

Défaut de se soumettre à une évaluation (9.7)

La note F* (échec par absence) est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à une évaluation, à moins qu'il ne justifie valablement son absence auprès du doyen ou de l'autorité compétente conformément aux modalités établies à l'article 9.9.

La note F ou la mention E (échec) est attribuée à l'étudiant présent à une séance d'examen s'il ne remet aucune copie ou s'il refuse de répondre à l'ensemble des questions d'une épreuve orale.

EXAMEN DIFFÉRÉ (9.8)

Si l'étudiant est absent à un examen final pour un motif valable et s'il a justifié son absence l'autorité compétente impose un examen différé. Si l'étudiant est absent à un examen intratrimetriel pour un motif valable et s'il a justifié son absence l'autorité compétente peut imposer un examen différé ou remplacer la note de l'examen intratrimetriel par la note de l'examen final.

On entend par « motif valable », un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

JUSTIFICATION D'UNE ABSENCE (ARTICLE 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les 7 jours suivant l'absence. Toute absence lors d'un cours comportant une évaluation doit être justifiée en utilisant le formulaire CHE_ Absence_Évaluation sous la tuile *Vos formulaires* disponible dans votre Centre étudiant (art. 9.9 du Règlement des études de premier cycle).

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

NORMES DE SUCCÈS – COURS (ARTICLE 12)

Réussite ou échec à un cours (article 12.1)

L'étudiant réussit un cours lorsqu'il obtient la note D ou une note supérieure pour l'ensemble des évaluations du cours. Une note inférieure à D ou une mention E constitue un échec. En cas d'échec, il n'y a pas de reprise d'examen.

REPRISE (ARTICLE 13)

Droit de reprise (13.1)

De façon générale, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit de reprise.

À titre exceptionnel, l'étudiant qui n'est pas en probation et qui n'a pas obtenu le diplôme ou le certificat postulé, peut après approbation de l'autorité compétente, reprendre tout cours réussi.

L'étudiant qui subit l'échec à un cours, doit, selon le cas, le reprendre ou lui substituer un autre cours dans l'année qui suit l'échec.

Dans le cas d'un cours hors faculté, l'étudiant qui a subi un échec est soumis aux modalités de reprise des cours du même sigle, à moins que le cours ne soit donné qu'aux étudiants du programme auquel il est inscrit.

L'étudiant réussit la reprise du cours lorsqu'il obtient la note D ou une note supérieure pour l'ensemble des évaluations du cours repris ou du cours substitut.

L'étudiant échoue à la reprise s'il obtient une note inférieure à D pour l'ensemble des évaluations du cours repris. Il est alors exclu du programme auquel il est inscrit.

NORMES DE SUCCÈS – PROGRESSION DANS UN PROGRAMME (ARTICLE 14)

Mise en probation (article 14.3)

L'étudiant dont la moyenne, cumulative, annuelle ou par segment, est égale ou supérieure à 1,7 et inférieure à 2,0 est mis en probation. L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu du programme auquel il est inscrit.

L'étudiant ne peut être en probation qu'une fois au cours d'un même programme.

Dans le cas de l'étudiant inscrit à temps plein, la probation dure un an. Le programme de l'étudiant en probation est déterminé par l'autorité compétente de la Faculté, qui peut tenir compte des horaires et des cours offerts. Dans le cas de l'étudiant inscrit à temps partiel, l'autorité compétente de la Faculté détermine la durée de la probation en tenant compte de l'inscription trimestrielle de l'étudiant et de la scolarité du programme auquel il est inscrit.

Au cours de la période de probation l'étudiant doit satisfaire aux exigences suivantes:

- A. reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué ou les cours substitués à ceux-ci ;
- B. reprendre et réussir un ou des cours déjà réussis que l'autorité compétente lui demande de reprendre;
- C. obtenir une moyenne cumulative d'au moins 2,0, sans jamais descendre en bas de 1,7.
- D. se soumettre aux autres conditions imposées l'autorité compétente.

L'étudiant en probation peut, avec l'autorisation de l'autorité compétente, reprendre un cours réussi. L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu du programme auquel il est inscrit.

NORMES DE SUCCÈS – PROGRAMME (ARTICLE 15)

L'étudiant réussit dans un programme et reçoit le grade, le diplôme ou le certificat postulé : s'il réussit tous les cours du programme, s'il obtient une moyenne cumulative d'au moins 2,0 et s'il satisfait aux exigences du programme dont le nombre de crédits requis.

EXCLUSION ET ABANDON (ARTICLE 16)

Exclusion (article 16.1)

L'étudiant dont la moyenne cumulative est inférieure à 1,7 est exclu du programme. Toutefois l'étudiant inscrit dans un programme de 60 crédits ou plus ne peut être exclu, en raison de la moyenne cumulative, avant d'avoir complété 2 trimestres d'études (automne et hiver suivant ou hiver et automne suivant) et ce, quel que soit le nombre de crédits complétés. L'étudiant qui échoue à la reprise d'un cours est exclu du programme auquel il est inscrit.

Lorsque la moyenne justifiant l'exclusion est constatée en cours de trimestre, l'étudiant exclu peut être autorisé à terminer les cours auxquels il est inscrit, mais à titre d'étudiant libre.

L'étudiant échoue à la reprise et obtient la note F* si, sans motif valable, il ne se présente pas à l'examen de reprise ou s'il ne s'inscrit pas au cours à reprendre ou à un cours substitut dans les délais prévus. Il est alors exclu du programme auquel il est inscrit.

ADMISSION À UN PROGRAMME (ARTICLE 3)

Conditions relatives à la langue française (article 3.4)

Pour être admissible le candidat doit satisfaire aux conditions relatives à la connaissance et, le cas échéant, à la maîtrise de la langue française.

a) Connaissance de la langue française

Le candidat doit démontrer qu'il a la capacité de communiquer en français jugée minimale pour suivre un programme d'études dans une institution universitaire francophone, soit par la réussite de l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du collégial, soit par la réussite, au seuil requis par le programme, du test de français imposé par l'Université.

b) Maîtrise de la langue française

Le candidat doit atteindre le seuil minimal requis par le programme au test de maîtrise de la langue française imposé par l'Université ou tout autre test imposé par la Faculté. Dans le cas de la Faculté de Médecine, l'étudiant doit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI).

Autres liens utiles

Université de Montréal : www.umontreal.ca

Département de microbiologie, infectiologie et immunologie :
microbiologie.umontreal.ca

Les professeurs/chercheurs du département de Microbiologie, infectiologie et immunologie :
<http://microbiologie.umontreal.ca/recherche/professeurs-chercheurs/>

Structure du programme :
<http://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-microbiologie-et-immunologie/structure-du-programme/>

Service à la vie étudiante (SVE - Orientation scolaire et professionnel):
<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/orientation-scolaire-professionnelle>

StudiUM (notes de cours) : <https://studium.umontreal.ca/>

ÉTUDES DE PREMIER CYCLE
ÉTUDES SUPÉRIEURES

Trimestre Été 2024
Cheminement régulier

Trimestre Été 2024
Cheminement sur 2 ans

Légende

Les journées de cours
sont en caractères gras

premier jour de cours **et** dernier
jour pour passer à un programme
non contingenté

dernier jour pour modifier un
choix de cours **et** pour annuler un
cours sans frais

dernier jour pour abandonner un
cours avec frais

fin des cours et des examens

congé universitaire ou férié

¹ session intensive

² session régulière

Mai 2024						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9¹	10	11
12	13	14	15	16²	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31¹	

Mai 2024						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin 2024						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21¹	22
23	24	25	26	27	28	29

Juin 2024						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Juillet 2024						
D	L	M	M	J	V	S
30	1	2	3	4	5¹	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juillet 2024						
D	L	M	M	J	V	S
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août 2024						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15²	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Carte du campus

- | | | | | | |
|--|--|---|-------------------------------|--|--|
| 1 Pavillon 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine | 7 Pavillon J.-A.-DeSève (Centre étudiant) | 14 Pavillon Roger-Gaudry | 21 Pavillon Jean-Coutu | 29 HEC Montréal – Pavillon 5255, av. Decelles | 36 Pavillon de la faculté de l'aménagement |
| 2 Pavillon 1420, boul. du Mont-Royal | 8 Résidence C (étudiants et étudiantes) | 15 Pavillon Claire-McNicol | 22 Pavillon Marcelle-Coutu | 30 Faculté de théologie, 3333, chemin Queen-Mary, 6 ^e étage | 37 2801 et 2815, boul. Édouard-Montpetit |
| 3 Pavillon Marie-Victorin | 9 Résidence A (étudiants) | 16 Pavillon de la Direction des immeubles | 23 Pavillon Paul-G.-Desmarais | 31 Pavillon 3744, rue Jean-Brillant | 38 Pavillon Liliane de Stewart |
| 4 Pavillon de la Faculté de musique | 10 Pavillon Thérèse-Casgrain (étudiantes) | 17 Centre des technologies de fabrication de pointe appliquées à l'aérospatiale | 24 Garage Louis-Colin | 32 3050 et 3060, boul. Édouard-Montpetit | 39 Pavillon Marguerite-d'Youville |
| 5 Centre d'éducation physique et des sports (CEPSUM) | 11 École Polytechnique | 18 Centrale thermique | 25 Pavillon Samuel-Bronfman | 33 3032 et 3034, boul. Édouard-Montpetit | |
| 6 Pavillon 2101, boul. Édouard-Montpetit | 12 Pavillons Pierre-Lassonde et Claudette McKay-Lassonde | 19 Laboratoire René-J.-A.-Lévesque | 26 Pavillon Maximilien-Caron | 34 2910, boul. Édouard-Montpetit | |
| | 13 Pavillon J.-Armand-Bombardier | 20 Pavillon André-Aisenstadt | 27 Pavillon Lionel-Groulx | 35 HEC Montréal – Pavillon principal | |



<http://www.crm.umontreal.ca/coord/CampusUdeM.pdf>